



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°50

A'HARÉ MOT-KEDOCHIM

1^{er} & 2 Mai 2020

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Tora Home.....	15
Mayan Haim.....	19
Koidinov	23
La Daf de Chabat	24
Autour de la table du Shabbat.....	27
Apprendre le meilleur du Judaïsme	29



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

PARACHA AHARE-KEDOCHIM 5780

L'HOMME, CET INCONNU

Cette semaine nous lisons Aharé-moth-Kedoshim, deux Parashiot jumelées dans lesquelles la notion de sainteté est abordée. Il est curieux que le mot qui désigne l'homme dans tout ce texte est ISH. איש et pas le nom ADAM אדם, cité une seule fois dans les deux parashiot : « Aucun **homme** - Adam - ne sera dans la Tente d'assignation à la venue du grand Prêtre pour faire expiation »(Lv 16,17). Comment expliquer ce fait et quels en sont les implications ?

LE NOM ADAM.

Le nom Adam rappelle les origines de l'homme créé à partir de la poussière de la terre, *Adama*. De plus, il est créé à l'image de Dieu, *Betstélem Elohim* : de la même manière que Dieu est unique, l'homme a été créé unique, façonné par les mains de Dieu, si l'on peut s'exprimer ainsi, au contraire des animaux et des plantes, créés en série. L'homme étant créé en dernier, tout homme peut se permettre de dire "bishvili nivra haolam" : le monde n'a été créé que pour moi, pour me servir. L'expression "A l'image de Dieu" peut signifier, être capable de comprendre un certain mécanisme de la nature et d'avoir un esprit créatif. C'est d'ailleurs ce qui explique que le regard de l'homme, ne s'arrête pas à ce que ses yeux voient, mais que son regard perçoit toujours plus que la chose perçue. Par exemple à la vue d'une Souccah (cabane) dans une rue de Jérusalem, au-delà de l'originalité des décors et de la table richement dressée en ce jour de fête, le passant est émerveillé par tant de luxe, et sa pensée s'envole vers l'aridité du désert, la marche pénible de nos ancêtres et l'endurance dont ils ont dû faire preuve pour arriver dans ce pays, aujourd'hui florissant où les juifs peuvent librement exprimer leur attachement aux traditions nationales. Toute l'histoire juive peut se dérouler dans son esprit avec ses périodes sombres sous la domination des nations et ressentir que malgré toutes les calomnies, Israël aujourd'hui fait l'admiration du monde en dépit des manifestations d'antisémitisme Un juif "laïc" débarquant de Tel Aviv aura certainement d'autres pensées à la vue de la même *souccah* dans la rue...

Le nom Adam peut avoir des retombées spirituelles, par le fait que l'homme est cet être qui veut ressembler au "Très Haut" "Adammé le'Elione". Pour distinguer l'homme des animaux, on emploie Adam comme dans le Ps36,7. Mais Adam, cet être supérieur ne peut pas vivre seul. D'après le Midrash, il a bien essayé de s'associer aux animaux auxquels il a donné les noms pour les identifier, mais les animaux n'ont pas pu remplir le rôle de "vis -à-vis" que sera la femme. Bien que tirée d'une côté ou d'un côté de l'homme, la femme est un être nouveau, ce n'est pas le féminin de Adam, car le nom Adam n'a pas de féminin parce que seul l'homme est tiré de la terre et pas la femme. Le nom Adam n'a pas de pluriel non plus, il désigne un collectif, le genre humain. D'autre part, la Torah nous révèle que Dieu a créé Adam masculin et féminin à la fois, et pourtant le côté masculin ignorait qu'il avait à ses côtés un être féminin. C'est seulement lorsque l'Eternel sépara les deux côtés et les mit face à face pour ne plus former qu'une seule chair, qu'Adam, devenu ISH, découvrit l'existence de sa femme, ISHAH, "nommée ainsi parce qu'elle tirée de l'homme".

LA NAISSANCE DE L'HOMME ISH.

Immédiatement après avoir présenté la "femme" à Adam, la Torah écrit « c'est pourquoi l'homme ISH abandonnera père et mère pour s'attacher à sa femme ISHAH, al kène yaazov ISHvédavaq beISHTO »(Gn 2,24). C'est la première fois qu'apparaît le mot ISH dans la Torah, et nos Sages disent, que la première occurrence d'un nous donne le sens premier de ce mot : qu'est-ce donc un homme ISH ? C'est ADAM qui a une femme, un « vis-a-vis »

Nous avons là une définition d'un homme aux implications multiples : un homme n'est pas un homme, s'il vit replié sur lui-même, il est seulement Adam, Adam devient homme lorsqu'il a un « vis-à-vis ». L'être pensant Adam ne devient un homme que grâce à la présence d'autrui avec qui il va créer une relation et parce que l'autre lui renvoie son image et lui permet de prendre conscience de son existence. C'est ainsi que ISH est employé pour désigner le mari, comme à propos de Naomi "Elimélekh Ish Naomi" (Ruth1,3) Adam c'est l'humanité anonyme, comme dans le verset cité (Lv 16, 17) c'est une personne, par rapport aux animaux.

Dans le Pirqué Avoth nos Sages disent « Bimqom shé-eine ISH, hishtadel lihiot ISH, là où il n'y a point d'homme, tâche d'en être un », un homme responsable capable de choisir le bon chemin. ISH peut ainsi désigner une personnalité dont le pluriel est Anashim, qualificatif employé à propos des explorateurs "koulam anashim" ils étaient tous des chefs de tribus responsables et clairvoyants au début de leur mission. ISH est même conféré à l'Eternel comme le cantique de la Mer « Hashèm Ish Milhama, Dieu homme de guerre (le héros des combats) ».

L'HOMME FACE AU CONFINEMENT.

Le Roi Salomon écrit dans les Proverbes de manière désabusée « Les hommes, pour la plupart se vantent de leur propre bonté : mais qui trouvera un homme d'une entière intégrité ? » (Pr20,6). L'humanité entière est consciente que « le monde est fondé sur le » Hessed, Olam Hessed yibané. » Dans les dictionnaires, on trouve les traductions suivantes du mot Hessed : bonne disposition, bonté, grâce, amour ; charité, bienfait mais aussi, il peut être utilisé par euphémisme avec le sens d'infamie, d'opprobre, et d'inceste. En fait toutes ces traductions entrent dans le mot Hessed pour dire que le monde, fondé sur le Hessed, ne peut se maintenir sans le Hessed. Il faut souvent vivre certains évènements pour les comprendre. Le confinement a fait prendre conscience à bien des personnes que la vie nécessite des relations et que l'homme ne peut pas vivre confiné dans son sens premier, livré à lui-même et entièrement coupé du monde. En effet, comme le souligne le Rav Dessler, la vie en ce monde est fondée sur le principe de "donner et recevoir". Tout homme est tenu de donner pour recevoir, selon la stricte logique. Mais tout le monde n'en est pas conscient. Prendre conscience du sens et du but de ses actions, contribue à la réalisation de la personne et à l'évolution du monde vers son accomplissement. On peut agir par pur amour pour autrui de manière spontanée et désintéressée, ou au contraire agir apparemment par amour, mais en fait, on n'aime que soi-même. C'est ce que dit le roi Salomon au sujet de tous les philanthropes qui n'ont qu'indifférence par rapport aux personnes à qui elles prodiguent des bienfaits. Sur le plan de la relation humaine par contre, plus on donne plus on reçoit.

Le confinement a permis aux personnes de réfléchir à cette approche de la vie au niveau du comportement. Beaucoup de gestes que l'on faisait de manière automatique, par habitude, interpellent notre attention. D'une manière générale on prend conscience de notre insertion dans la société, et l'on découvre combien l'individu en est dépendant, même s'il est nanti sur le plan matériel. Dans le traité Avoda Zara, il est écrit qu'à la fin des temps, Dieu prendra un Sefer Torah sur ses genoux et les nations viendront réclamer leur récompense pour avoir permis à Israël de se consacrer à l'étude de la Torah. Dieu leur répondit « vous n'avez agi que dans votre intérêt » Et pourtant Dieu leur accorda une récompense, car même si les nations n'ont eu en vue que leurs intérêts égoïstes, leurs réalisations dans le monde ont permis à Israël de pouvoir se consacrer à la Torah. Le confinement a permis de prendre conscience de la responsabilité de chacun pour le bien-être de tous. C'est ainsi que nous avons assisté à l'explosion d'actes de générosité face aux misères matérielles et morales qui sévissent dans le monde. On peut se demander si cette générosité et ces actes d'amour désintéressé qui surgissent de toutes part face à l'épreuve demeureront un acquis définitif au niveau du comportement ou bien s'ils seront jetés dans les oubliettes. En fait, le monde ne va pas tellement changer, ce qui va changer c'est notre regard sur le monde que nous serons amenés à reconquérir, en insistant sur les vraies valeurs.



La Parole du Rav Brand

« Vous ne couperez point en rond les coins de votre chevelure, et tu ne raseras point les coins de ta barbe », (Vayikra, 19, 27).

Les pattes devant les oreilles séparent les cheveux de l'avant de la tête (gabahat) proches du visage, des cheveux de l'arrière de la tête (Karahat, voir Vaykra, 13, 40-41, et Rachi, 13, 55). C'est pour cela qu'elles sont appelées péot, les coins. En les coupant, les cheveux qui restent forment un rond, c'est la « coupe au bol » que la Torah interdit. Cette interdiction fait partie des Houkim, dont les raisons ne sont pas évidentes. Le Rambam (Avodat Kohavim, 12,1) écrit que les idolâtres faisaient la coupe au bol. On pourrait s'interroger : la Torah interdit de se comporter comme les idolâtres : « n'allez pas dans les coutumes des idolâtres », (Vayikra, 18,3). Cela signifie, entre autres, de ne pas se coiffer ou de s'habiller comme eux (Rambam, Avodat Ko'havim, 11,1). Pourquoi la Torah précise-t-elle particulièrement l'interdiction de faire une coupe au bol ? La réponse semble évidente : les autres détails de coiffure ou d'habillement varient selon les époques et selon les pays. En revanche, l'interdiction de couper les péot est une loi à jamais et partout. Il ne fait pas de doute que selon le Rambam, la Torah considère ce geste comme intrinsèquement lié à un culte d'idolâtrie et de rébellion contre Dieu, quand bien-même les idolâtres ne le pratiqueraient plus dans ce pays. Quel est en fait le sens de cette coupe ?

Essayons de donner une toute petite explication.

L'avant et l'arrière de la tête signifient des choses différentes. Voici un exemple parmi d'autres : Celui qui salue autrui en montrant l'avant de sa tête exprime sa considération, et si son visage rayonne, il exprime en plus l'amour et sa haute estime de l'autre. C'est pour cela que nous souhaitons ardemment que Dieu tourne

Sa face brillante vers nous, comme le Cohen le dit dans sa bénédiction : « Que Dieu fasse luire Sa face sur toi et qu'il t'accorde Sa grâce », (Bamidbar, 6,25). Le Psalmiste pour sa part dit : « Dieu des armées, relève-nous, fais briller Ta face, et nous serons sauvés », (Téhilim 80,20). En revanche celui qui salue sans se tourner vers son prochain mais en lui présentant son dos, manifeste un manque d'égards, voire un véritable dédain.

L'honneur et le mépris ne sont pas à mettre sur le même plan, et on doit distinguer entre ce qui mérite de la considération et ce qui mérite du mépris. Dieu, en fait, mérite la plus haute glorification, et toutes les choses saintes et nobles méritent de la considération. Quant aux idoles et les choses immorales, elles méritent du mépris absolu.

La Torah distingue aussi entre le Kodech et le 'Hol, le saint et le profane, entre le Chabbat et les autres six jours de la semaine, entre le permis et l'interdit, entre la lumière et l'obscurité etc. Quant à la coupe au bol, la Torah s'exprime en disant : « lo takifou péat rochkhem ». Takifou vient du mot hébreu, rond, ainsi du mot lehakif, comparer ('Houlin, 50,a). Dans un rond, tous les points de la circonférence sont à équidistance de son centre ; il signifie l'égalité et l'absence de différence. En rasant la tête par une coupe au bol, on brouille les disparités, comme s'il n'existe plus de différence entre l'honneur et la honte, le beau et le laid, le kodesh et le 'hol etc. Cela est une expression d'un refus de l'ordre établi, par Dieu ou par les lois, elle exprime une volonté de désordre et d'anarchie, en fait c'est un désir de l'idolâtrie, bien que l'auteur de cette coupe ne le sache pas.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Hachem interdit à Aharon de pénétrer dans le Saint des Saints en dehors du jour de Kippour.
- La Torah raconte la journée du Cohen Gadol, le jour de Kippour.
- La Torah relate plusieurs interdits concernant les bêtes et la che'hita, tels que: ne pas sacrifier de Korban en dehors du Beth Hamikdash, ne pas manger le sang...
- La Paracha se termine par l'interdiction des mélanges et mœurs interdits qui rendent impurs les hommes et la terre.
- La Paracha de Kédochim est extraordinairement généreuse en Mitsvot. Dans sa première partie, des Mitsvot concernant le commerce, la terre, le vol...
- Dans sa seconde moitié, les interdictions de mariage et de Avoda zara sous plusieurs formes...

Enigme 1 :



Quel Tana, dans Pirkei Avot, a le même nombre de mots dans son enseignement que son nom ?

Enigmes

Enigme 2 :



Quel est le message caché dans le calcul : 101×5 ?

Réponses Tazria Metsora N°185

Enigme 1: La Mitsva de Shikh'ha. Lorsqu'un homme termine la moisson de son champ (sous certaines conditions) sans intention de revenir moissonner et qu'il a laissé involontairement un coin de son champ sans le moissonner, il appartient désormais aux pauvres. Cette Mitsva ne peut donc avoir lieu qu'involontairement et sans kavana.

Charade: Année Gars Lait Lave Âne (Hanéga lélévane)

Rébus: Houx / Baïlle / Homme / Hache / M / Minnie / Hymne / Molle / Baisse / Arts / Or / Latte /
בשר ערלתו מול השמיין ובז'ים

Enigme 2: Onze secondes. À 6 heures, elle met cinq secondes pour parcourir les cinq intervalles, soit une seconde par intervalle. À midi, les douze coups engendrent onze intervalles donc onze secondes.

Ce feuillet est offert pour la Réfoua chéléma de tous les malades

N°186

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison est-il écrit dans toute la section de la avoda de Yom Kippour, uniquement le nom de Aaron y étant rattaché? Cette section concerne pourtant tous les Cohanim Guédolim de chaque génération?
(Tiféret Chlomo)

2) Qu'y avait-il d'extraordinaire dans la voix du Cohen Gadol prononçant à Kippour le Chem Haméforash ? (Raavad, Traité Tamid 30b)

3) Comment le Cohen Gadol pouvait-il entrer dans le Saint des Saints avec une chaîne en or attachée à ses pieds. Pourtant, l'or est un katégor (il rappelle la faute du veau d'or), et on sait que « ein katégor naassé sanégör » ? (Rabbi Avraham Falagui, Vayikra Avraham)

4) Dans quel cas l'interdit de chaatnez ne s'applique pas ? (Ram'hal, Adir Bamarom)

5) Quel arbre fruitier est-il recommandé de planter et pour quelle raison (19-23)? (Rav Zilberstein, 'Hachoukei Hemed)

6) Quelle Mitsva nous aide à mériter de parvenir à la crainte d'Hachem (19-32) ? (Pélé Yoets, chapitre de la Kima)

7) Quel message important pouvons-nous ressortir à travers les deux derniers mots de la sidra de Kédochim (déméhème bam)? (Rabbi de Kotsk, Imrot 'Hokhma)

Yaacov Guetta

Vous appréciez Shalshelet News ?
Alors soutenez sa parution
en dédicaçant un numéro.

Peut-on vaquer à ses occupations pendant que l'on récite le birkat hamazon?

Il est rapporté dans le Choul'hant Aroukh (183,12 et 191,3) qu'il est interdit de réciter le birkat Hamazon tout en vaquant à ses occupations (comme par exemple débarrasser un peu la table ...).

En effet, cela s'apparenterait à considérer la berakha comme étant secondaire et accessoire, ce qui est un mépris vis-à-vis du Maître du monde. [Voir ce que dit le Taz (191,1) à ce sujet]

C'est pour cela qu'il faudra se montrer particulièrement vigilant à ne faire aucun signe au cours de la récitation du birkat en faisant son maximum pour être concentré sur ce que l'on récite.

Cette Halakha est valable également pour la récitation de toutes les bénédictions, et pas seulement du Birkat hamazon.

[Michna Beroura 191,5 et caf hahayime 191,4; Birkat Hachem 1 perek 6,5]

Aussi, il est bon de rappeler qu'il convient de faire attention à priori à ne pas se sécher les mains au moment de la récitation de la berakha de "Acher yatsar", afin de la réciter avec toute la kavana requise. [Ben Ich Haï houkat 5 ; halikhout chelomo 22,5 au nom de Rav Chlomo Zalman Auerbach]

David Cohen

L'homme qui avait 6 filles

Un jour, une femme est venue accoucher à l'hôpital seule sans son mari. Après l'accouchement, la sage-femme lui dit : « Vous avez eu une fille. » La femme se met à pleurer. La sage-femme lui demande alors : « Pourquoi pleures-tu ? »

La femme lui dit : « J'ai déjà 6 filles. Mon mari m'a dit qu'il ne viendrait pas à l'accouchement et que je ne rentrerais pas à la maison si j'accouche à nouveau d'une fille. » La sage-femme appelle le docteur pour qu'il vienne voir cette femme.

Le docteur lui dit : « Ne vous inquiétez pas ! Je vais tout arranger. »

Le docteur appelle le mari en lui disant : « Il faut que vous veniez à l'hôpital parce que vous avez eu un garçon. Cependant, avant d'aller dans la chambre de votre femme, vous passerez me voir dans mon bureau. »

Tout content, le mari se dépêche alors et arrive à l'hôpital dans le bureau du docteur. Le docteur lui dit : « Mazal Tov ! Vous avez eu un garçon ! Le garçon a cependant beaucoup de problèmes, il a le pied droit qui est plus long que le pied gauche. Il a aussi un problème au cerveau. Sachez que votre enfant va devoir subir une opération immédiatement. »

Le père se met à pleurer de toutes ses larmes et commence à dire : « Tout ce qui m'arrive est dû à la souffrance que je fais subir à ma femme, au fait que j'ai renié la bonté d'Hachem. J'ai dit à ma femme que si elle avait encore une fille, elle ne rentrera pas à la maison, et au lieu de remercier Hakadoch Baroukh Hou pour tous les bienfaits qu'il m'a donnés, notamment mes 6 filles qui sont en bonne santé, je me suis plaint. »

Le docteur lui dit alors la vérité : « Tu as besoin de faire téchouva sur le fait de ne pas avoir dit merci à Hakadoch Baroukh Hou, sur toutes les bonnes choses qu'il t'a envoyées. Mais Baroukh Hachem, un grand Mazal Tov parce que tu as eu en réalité une autre fille qui est en très bonne santé. »

Le père a été très reconnaissant envers le docteur pour lui avoir ouvert les yeux et lui permettre ainsi de voir les bontés de Hakadoch Baroukh Hou et de pouvoir remercier Hachem sur chaque bonté et chaque bonne chose qu'il envoie.

Yoav Gueitz

Rebus



La voie de Chemouel

Chapitre 27 : La fin justifie les moyens

« Mon cœur est déchiré en moi » (Psaumes 109,22). Telle est la métaphore employée par le roi David pour signifier qu'il avait définitivement vaincu son mauvais penchant (voir Avoda Zara 4b). Et si certains se montreront sceptiques, ils seront bien obligés d'admettre que notre aïeul a su faire preuve ces dernières semaines d'un sang-froid et d'une retenue hors du commun, même dans les situations les plus périlleuses. Ainsi, alors que le roi Chaoul faisait tout son possible pour se débarrasser de lui, David choisit au contraire d'épargner son assaillant. Cette attitude est d'autant plus honorable dans la mesure où de nombreux exégètes estiment que David aurait très bien pu tuer Chaoul sans que rien ne lui soit reproché. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, la

Torah comprend le concept de légitime défense, clairement applicable en l'occurrence. Mais David avait une foi aveugle en son Créateur, convaincu qu'il le protégerait et qu'il n'avait pas besoin de lui pour se débarrasser du roi déchu (Yaavêts).

C'est ce raisonnement qui sauva Chaoul non pas une mais deux fois ! Car David ne s'est pas laissé démonter par son premier échec à Ein-Guédi, alors qu'il faisait de son mieux pour prouver son innocence. De ce fait, lorsqu'il surprit son poursuivant complètement endormi et sans défense, il se résolut à faire une nouvelle tentative. Pour cela, David subtilisa la lance et la cruche du roi posées à ses côtés avant de se diriger vers une montagne avoisinante. Celle-ci était suffisamment proche pour que tout le camp ennemi puisse l'entendre. Seulement, au vu de sa précédente expérience, David avait parfaitement conscience que son plan n'était pas infaillible. Il prit donc le soin de se placer à bonne

distance, de façon à pouvoir prendre la fuite dans l'éventualité où il perdrat le contrôle de la situation. Il interpella ensuite Avner, ce qui eut pour effet de sortir tout le camp de sa torpeur. Il reprocha alors au bras droit de Chaoul d'avoir une fois de plus manqué à ses obligations, en laissant son maître à la merci de premier venu. Preuve en est, la lance et la cruche de Chaoul ont tous les deux disparus. Sous le choc, Chaoul reconnaît la voix de David et implore à nouveau son pardon. Seulement, comme David l'avait bien pressenti, Avner ne se laissa pas décontenancer aussi facilement. Il finit par trouver une autre explication qu'il s'empressa de communiquer à son souverain (voir Yalkout Chimeoni). Et vu que David ne se sentait plus en sécurité même au sein de sa propre tribu, il mit le cap vers une destination où Chaoul n'oserait jamais s'aventurer : Gath, citée philistine.

Yehiel Allouche



Charade

Mon 1er est une lettre de l'alphabet,
Mon 2nd est un synonyme de cercle,
Mon 3ème sert à l'étalonnage d'une balance,
À son expiration Mon tout n'est plus consommable.

Jeu de mots

Si les vendeurs de savon gagnent si bien leur vie, c'est parce que leurs clients les savent honnêtes..

Dévinettes

- 1) Quelle différence y a-t-il entre les habits du Cohen Gadol et du Cohen Ediot ? (Rachi, 16-4)
- 2) Pendant Yom Kippour, quelles actions le Cohen Gadol effectuait avant et après le changement d'habits ? (Rachi, 16-5)
- 3) Une fois la Avoda de Kippour terminée, qu'est-ce que le Cohen Gadol devait faire avec ses habits ? (Rachi, 16-23)
- 4) Pourquoi concernant la crainte des parents, la Torah a-t-elle fait précéder la mère au père et pour le respect des parents, elle a inversé l'ordre ? (Rachi, 19-3)
- 5) Que signifie le terme « Pigoul » ? (Rachi, 19-7)
- 6) Des épis qui tombent au moment de la moisson sont considérés comme « leket ». Il y a cependant une condition. Laquelle ? (Rachi, 19-9)

Réponses aux questions

- 1) Afin de nous apprendre que ce n'est que par le mérite et l'aide d'Aaron « rentrant » chaque Yom Kippour dans le Saint des Saints pour seconder le Cohen Gadol, que ce dernier parvenait à accomplir sa avoda difficile et obtenir la Kapara pour tout Israël.
- 2) Sa voix le prononçant s'entendait jusqu'à Yéri'ho (une distance de 48 km). Seuls les gens de cette ville l'entendaient, car Yéri'ho avait à cette époque la même kédoucha que Yérouchalaïm (du fait qu'elle fut la 1^{ère} à être conquise au temps de Yéhochoua, ce qui explique le 'Hérème que ce dernier lui imposa).
- 3) - Cette chaîne n'étant pas considérée comme un « lèvouch » (vêtement), ce principe ne s'applique pas.
- Cette chaîne aux pieds, étant traînée tel un boulet de prisonnier, constitue un bizayone pour le Cohen ; ce principe ne s'applique donc pas.
- Juste avant d'entrer dans le Saint des Saints, on recouvrait la chaîne de « mokh » (espèce de tissu mou) afin que l'or ne soit pas visible.
- 4) - Pour les vêtements des Cohanim étant constitués de chaatnez (le Cohen, incarnant la mitsva de 'Hessed, était métakén de par sa avoda, ce mélange de lin et de laine et adoucissait la midat hadin qu'il véhiculait).
- Pour le port des tsitsit (en laine) sur un vêtement à 4 coins (en lin, car cette Mitsva a la force d'adoucir le Din de chaatnez et d'en faire le tikoun).
- 5) Il est recommandé de planter un grenadier afin de pouvoir nous confectionner à partir de son bois un « chéfoud » de Rimone (une broche) afin de griller avec le Korban Pessah (Pessa'him 74a).
Sa plantation témoigne alors notre Emouna en la reconstruction du Temple et en la venue du Machia'h, époque où nous mangerons le Korban Pessa'h.
- 6) La Mitsva de nous lever respectueusement devant un vieillard passant dans nos 4 coudées (mipéné séva takoum) ; car il est écrit juste après « et tu craindras Hachem ton D... (vénérera méélokékhha).
- 7) Même si les béné Israël iront jusqu'à payer de leur propre sang (c'est-à-dire : donner leur vie, « dém'hèm bam »- leur sang est sur eux), ils s'efforceront tout de même d'être kédochim (kédochim tiyou).

LE 'HASSIDISME

Introduction :

Le mouvement 'hassidique ou 'hassidisme vient du mot 'hassidout (« piété » ou « intégrité ») ayant comme racine hébraïque 'hessed (« générosité »). Cela signifie de réaliser de bonnes actions pour autrui et avec des fins "leShem Shamayim" (au nom du Ciel). L'émergence et l'expansion rapide du 'hassidisme au sein du judaïsme, ainsi que le sentiment d'identification qu'il suscite, l'ont aidé à résister à une hostilité persistante. Cette opposition, active principalement en Lituanie et à Vilna en particulier, se nomme le mitnagdisme. Elle s'est fortement atténuée avec le temps. Le 'hassidisme est devenu un phénomène central de l'histoire juive moderne, et l'une des caractéristiques religieuses et sociales des Juifs d'Europe Orientale. Les 'hassidim insistent particulièrement sur la communion joyeuse avec Dieu, en particulier par le chant et la danse. Autre spécificité, le rabbin dirigeant une communauté 'hassidique porte fréquemment le titre d'Admor, acronyme de « adoneinou, moreinou v'erabbeinou » (« notre maître, guide et rabbin »).

Les dénominations 'hassidim sont nombreuses, souvent désignées selon la ville ou le village d'Europe Orientale où elles sont apparues. On peut ainsi citer (parmi beaucoup d'autres) : les 'hassidim de Loubavitch, très actifs dans toutes les communautés juives, et qui y ont fortement développé leur influence ; les 'hassidim de Gour (ou Ger), qui seront parmi les créateurs du parti politique Agoudat Israël en 1912, et qui y gardent une influence importante ; les 'hassidim de Bobov ; les 'hassidim de Amchinov ; les 'hassidim de Breslev, eux aussi très actifs dans plusieurs

communautés juives ; etc.

Création :

À la suite du traumatisme causé par l'échec des faux-messies Shabtaï Tzvi et Jacob Frank, les rabbanim avaient réagi en se concentrant sur l'étude du Talmud, et en se méfiant de toute exaltation mystique. De plus, la situation des Juifs en Europe Orientale a été complètement bouleversée par les massacres ukrainiens du soulèvement de Khmelnytsky de 1648. Outre le traumatisme lié aux dizaines de milliers de morts, les pogroms entraînèrent un désastre économique et social et un vide spirituel, la plupart des survivants étant obligés de délaisser l'étude pour se nourrir. Cette situation accentuait la différence entre les érudits et les hommes « simples ».

Le Ba'al Shem Tov, maître des grands secrets de la Torah, s'employa à remédier à cette situation en mettant l'accent sur la célébration, la danse, le chant, la joie, l'enthousiasme et la ferveur, l'amour de Dieu et l'amour du prochain sans pour autant négliger l'étude.

Opposition :

Cette nouvelle relation à la religion déplut aux autorités rabbiniques établies, ceux qui se nommeront plus tard les mitnagdim (opposants), rassemblés sous l'autorité de l'illustre Gaon de Vilna. En effet, la crainte de voir le 'hassidisme dévier vers l'hérésie, en particulier vers des pratiques extatiques ou messianiques était forte. Notons qu'on appelle parfois les mitnagdim « lituaniens », car leurs plus grandes yéchivot d'avant la Seconde Guerre mondiale étaient dans cette région.

À compter de la seconde moitié du XIXe siècle, les relations entre les deux courants s'améliorent.

La crainte des mitnagdim de voir les 'hassidim évoluer vers l'hérésie à cause de leur rapport très mystique et

joyeux à Dieu s'estompe. On en trouve cependant encore des traces.

Exode et nouvel essor :

Entre 1880 et 1930, 4 millions de Juifs émigrent d'Europe Orientale vers les États-Unis, l'Europe Occidentale et même la Terre Sainte. Ils fuient l'antisémitisme et les conditions économiques difficiles. Plus conservatrices, les communautés 'hassidiques en particulier, participent moins à cet exode. Ils n'y échappent cependant pas, et on voit des petits groupes faire souche dans ces pays. L'exode s'accélère dans l'Entre-deux-guerres, en réponse aux troubles politiques (révolution bolchevique, indépendance de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie) et à la montée de l'antisémitisme (en Pologne, en Allemagne...). Les réfugiés gagnent plus particulièrement les États-Unis et la Terre Sainte. La Shoah frappe de plein fouet les Juifs d'Europe Orientale, et parmi eux les 'hassidim. Beaucoup de dénominations 'hassidiques disparaîtront. D'autres, autrefois puissantes, deviennent minuscules. Le communisme portera un coup supplémentaire à ces communautés, du fait de sa politique générale contre les religions.

Les dénominations 'hassidiques survivantes sont celles qui avaient suffisamment de membres aux États-Unis ou en Terre Sainte en 1945. Très affaiblies au départ, elles ont depuis connu un redressement spectaculaire. Celui-ci est lié à une forte croissance démographique interne, mais aussi à l'activité intense de certains groupes (en particulier les Loubavitchs) au sein des communautés juives, dont certains membres se rallient aux 'hassidim. Aujourd'hui, on trouve des 'hassidim dans la plupart des communautés juives, mais leurs grands centres restent les États-Unis et Israël.

David Lasry

Valeurs immuables

Le bouc pour Azazel (Vayikra 16,20-22)

Les Sages considèrent le commandement d'envoyer un « bouc émissaire » à Azazel comme un 'hok, un décret dont la raison dépasse l'entendement humain. En effet, le concept d'un animal chargé de toutes les fautes d'un peuple semble incompréhensible. Toutefois, les commentateurs avancent certaines explications :

1. Le bouc émissaire doit inciter le peuple à se repentir, car il montre à chacun que l'on peut se débarrasser du fardeau des fautes passées et les éloigner (Rambam).
2. Deux boucs identiques sont utilisés au cours du service de Yom Kippour pour souligner que chacun doit choisir entre le bien et le mal, et que nul ne peut rester neutre. Ceux qui ne choisissent pas d'avancer vers la sainteté glissent inéluctablement vers un abîme de déchéance spirituelle (Rav S. R. Hirsch).

3. Si nous devons nous préoccuper des forces négatives, c'est pour que nous sachions qu'il ne suffit pas d'être sûrs de bénéficier du pardon et de l'amour de Dieu. Il faut également reconnaître et repousser le mal qui nous entoure et nous tente : présent somptueux de Yaakov à Essav pour apaiser sa colère, invitation d'Esther à Haman à sa table pour déjouer ses plans (Zohar). Ainsi, le bouc émissaire doit nous rappeler que Dieu désire que nous nous protégeons des menaces de nos ennemis en reconnaissant leur existence et en les apaisant.

Pirké Avot

"Rabbi Hanania le second du Cohen Gadol dit : prie pour la paix de la royauté car si ce n'était par crainte (du pouvoir), l'homme absorberait la vie de son prochain." (Avot 3,2)

Cette maxime qui fut reprise par le philosophe anglais Thomas Hobbes sous la forme : « l'homme est un loup pour l'homme » interroge sur la nature profonde de l'homme. Pourquoi son essence est-elle si profondément destructrice à l'égard de ses semblables qu'il faille faire intervenir un pouvoir extérieur afin de l'empêcher de laisser libre cours à cet instinct ?

Au sujet de la création de l'homme, il est intéressant de relever une spécificité dont il fut le seul à bénéficier. En effet, en ce qui concerne toutes les espèces animales, la Torah ne nous indique pas que la terre façonna chaque espèce à partir d'un unique représentant, alors qu'en ce qui concerne l'homme, les versets nous révèlent qu'il fut créé pour sa part seul. De plus, la Torah nous apprend que cette singularité fut poussée à l'extrême, alors que toutes les espèces animales furent créées avec des spécimens males et d'autres femelles, l'homme fut créé mâle et femelle à la fois, dans une même entité qu'Hachem ne sépara que plus tard en proclamant : il n'est pas bon que l'homme soit seul.

Ainsi, nous éclaire le Maharal, la Torah nous met en avant cette nécessité absolue que l'homme soit créé seul sans alter ego. Le traité Sanhedrine développe diverses raisons pour lesquelles l'homme dut être créé unique, comme par exemple pour ne pas qu'on puisse s'enorgueillir d'avoir une ascendance plus prestigieuse que les autres puisque nous venons tous du même homme. Toutefois, cela n'explique

pas pourquoi même son côté féminin lui était greffé contrairement à toutes les autres créatures.

Le Maharal explique : chaque homme possède en lui une singularité. Cette spécificité qui le rend tout à fait unique a été gravée dans notre ADN dès notre création.

Or, pour pouvoir transmettre aux générations futures ce côté unique il fallait que notre géniteur possède déjà en lui ce caractère unique, afin de nous en faire hériter et pour cela l'homme fut créé seul.

De plus, il est stipulé que chacun doit considérer que toute la création ne fut créée que pour lui, autrement dit que si ce n'était que pour sa mise à l'épreuve personnelle le monde en valait déjà la peine, et de ce fait son mérite peut donner un sens à toute la création. Enfin nos Sages nous expliquent que l'homme fut créé en dernier afin que celui-ci, considéré comme la couronne de toute cette création, puisse arriver dans un monde déjà parachevé en son honneur. En prenant en compte tous ses paramètres nécessaires, il en ressort un effet indésirable inévitable qui est que l'homme se prend naturellement pour un roi. En analogie à nos propos, nous pouvons rapporter le midrash qui nous raconte que lorsque Hachem créa le soleil et la lune originellement de taille égale, la lune vint plaider devant Hachem qu'il ne peut y avoir deux rois avec la même couronne. Cette même problématique se retrouve chez l'humain qui de par sa nature unique, voudrait être le seul être souverain et en cela ne peut supporter la présence d'autres têtes couronnées sur son royaume. Ainsi, le Tana nous enseigne : prie pour la paix du royaume car seule la crainte d'une royauté ressentie supérieure permet à l'homme de retrouver sa place, paramètre indispensable pour préserver l'harmonie.

G.N.

La Question

Dans la paracha de la semaine nous est enseigné ce que rabbi Akiva décrira comme un grand principe dans la Torah : "et tu aimeras ton prochain comme toi-même". Question : pourquoi la Torah nous précise « comme toi-même » ? Nous savons qu'il ne peut s'agir ni d'une intensité ni d'un sens du sacrifice, car la Halakha nous stipule clairement que notre propre vie doit être prioritaire sur celle de nos prochains.

Le rav Dessler répond : lorsque la Torah vint nous enjoindre à aimer notre prochain comme nous-mêmes, elle ne vient pas nous enseigner le degré de l'amour mais la manière dont nous pouvons aimer l'autre.

Le Rav développe : de manière naturelle, un homme ne peut aimer que sa propre personne. Toutefois, lorsqu'un être se retrouve chez l'autre, cette projection de sa propre personne lui permettra de s'identifier et ainsi aimer cet autre en se reconnaissant en lui (ce degré de projection atteint son paroxysme dans l'amour parental où nos enfants ne sont autre qu'une projection, une suite de nous-mêmes).

Ainsi, le Mikhtav Méléchiah continue et nous dit : pour qu'un homme puisse atteindre cet amour avec n'importe lequel de ses semblables, l'unique solution est de faire preuve de générosité et d'investissement à son égard. Par ce procédé, l'homme projétera par son

investissement une partie de son être chez son semblable et, en se reconnaissant à travers l'autre, l'aimera.

Ainsi, si nous devions différencier ce qui sépare l'homme altruiste capable d'aimer l'autre, de l'égoïste n'aimant que soi-même, il ne s'agira pas de constater lequel pensera à son propre épaulement puisque l'homme cherchera constamment son intérêt personnel. Il faudra donc distinguer l'homme qui saurait trouver son bonheur uniquement par sa propre personne de celui qui saurait par l'identification à l'autre s'approprier les joies de l'autre comme si elle était sienne et pour cela cherchera à les provoquer.

L'homme est doté d'une imagination qui est parfois débordante. Le Yetser ara s'appuie souvent sur cette faculté de l'homme pour lui faire miroiter que telle action ou telle décision le couvrira de bonheur. Une fois terminé, l'homme se rend compte que le bénéfice réel ne valait pas un écart de conduite. L'imagination peut également pousser l'homme à avoir des peurs non justifiées.

A l'inverse, la force de l'imagination peut être source de créativité, d'ambition et de motivation. La Torah nous invite dans la parachat Kédochim à utiliser le pouvoir inventif de notre esprit dans un domaine supplémentaire.

Le verset dit : Bétsédek tichpot amitékha (19,15). Rachi explique que l'homme se doit de juger son prochain favorablement.

Bien que tout le monde connaisse cette mitsva, sa mise en pratique reste bien souvent trop rare. On pense parfois que lorsque les faits semblent parler d'eux-mêmes, nous n'avons plus la mitsva d'être indulgents. En réalité, les 'Hakhamim nous disent

que lorsqu'une personne perd un objet de valeur, il commence par chercher là où il a beaucoup de chance de le retrouver, mais s'il n'y parvient pas, il finira par chercher même dans des endroits improbables. De même, face à une situation où tout semble accabler notre prochain, si son honneur est important à nos yeux, il faut s'efforcer d'utiliser notre imagination pour réussir à le voir sous un angle bienveillant.

La guemara raconte l'histoire de cet employé (qui n'est autre que Rabbi Akiva) qui après avoir travaillé 3 ans, est venu chez son employeur pour être payé et rejoindre sa famille. Son patron (Rabbi Eliézer ben Ourkenos) lui répondit : "Je n'ai pas d'argent pour te payer."

— "As-tu au moins des fruits, un terrain, du bétail, des couvertures ?" — Non, je n'ai rien de tout ça." L'employé rentra chez lui bredouille et triste. Après la fête, son patron vint le trouver et lui apporta son salaire. Il lui demanda alors ce qu'il avait pensé lorsqu'il lui avait dit qu'il n'avait rien (alors que sa

richesse n'était pas à prouver). L'employé répondit qu'il a pensé qu'une affaire intéressante avait dû mobiliser tous ses avoirs disponibles au point de le laisser à ce moment sans liquidité. Le patron lui répondit que c'est exactement ce qui s'était passé et le bénit d'être également jugé favorablement par Hachem.

Nous voyons de cette histoire qu'il faut s'efforcer d'éventualiser même une explication improbable et que là où nous aurions pu voir un employeur menteur et de mauvaise foi, il y avait en fait un homme honnête et droit. L'imagination rejoint parfois la réalité.

Le Yessod véchorech aavoda rajoute que même si on s'est cassé la tête pour trouver une lecture favorable d'une situation, mais qu'au final l'autre était bien en tort, il ne faut rien regretter car on a fait ce qu'Hachem attendait de nous à ce moment c'est-à-dire avoir un regard bienveillant et positif sur les autres.

Jérémie Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Eliezer est un jeune homme extraordinaire doté d'une grande intelligence. Lorsqu'il arrive en âge de se marier, les propositions ne tardent pas à venir. Il rencontre rapidement une jeune fille qu'il ne tarde pas à demander en mariage et la date est fixée au 30 mars 2020. Mais plus le jour J approche et plus le gouvernement restreint les règles de distanciation sociale en raison d'une pandémie d'un nouveau virus venu tout droit de Chine. Eliezer ne tarde pas à comprendre que si son mariage doit se dérouler ce sera avec peu de membres de son cercle amical et familial. Il hésite et réfléchit beaucoup, mais après avoir demandé l'avis de son Rav, il est prêt à accepter de se marier dans ces conditions si telle est la volonté d'Hakadoch Baroukh Hou comme le lui a expliqué son maître. Mais le 15 mars, un nouveau décret vient de tomber: les salles de mariage doivent fermer. Eliezer est effondré, il ne sait pas quand elles rouvriront de nouveau et quand il pourra se marier. Dès qu'il a le temps, il s'empresse d'appeler la salle du mariage afin de demander le remboursement de la somme déjà encaissée pour son mariage. Mais le responsable Adriel lui rétorque qu'il ne lui doit rien et que c'est son Mazal qui lui a engendré cela. Qui a raison ?

La Michna Baba Metsia (105b) nous enseigne que si une personne loue le champ de son ami, et que celui-ci est frappé par les sauterelles ou par une autre pluie, si c'est une pluie qui a frappé tout le pays, il pourra déduire du loyer. La Guemara explique qu'une pluie nationale c'est une pluie qui a touché la majorité de la vallée. Et

ainsi tranche le Choul'han Aroukh (H"M 322,1). Le Ktsot Ha'hochen pose la question de Réouven qui a loué la maison de Chimon pour deux ans en lui payant les deux années en avance. Mais pendant cette période, un mauvais décret tombe sur les Juifs, et la majorité d'entre eux, dont Réouven, part se réfugier dans un autre pays. Un peu plus tard, lorsqu'ils sont de retour, Réouven demande à Chimon de lui rembourser ce qu'il a payé alors qu'il n'était pas dans la maison. Chimon lui rétorque que la maison était là et qu'il aurait pu en profiter. Le Ktsot tranche qu'ils devront faire moitié moitié sur la période où la maison est restée inhabitée. Il explique cela car il s'agit d'une plaie nationale certes mais que puisque peut-être Chimon aurait pu la louer à une minorité qui est restée dans le pays et n'aurait alors pas perdu d'argent, ils feront donc moitié moitié sur cette période. Le Rav Zilberstein tranche que dans notre histoire, le propriétaire devra tout de même lui rembourser la totalité de la somme et cela pour deux raisons. Premièrement, le gouvernement a interdit à toutes les salles de fêter des événements, c'est donc « le champ » d'Adriel qui a été frappé de la pluie et non pas le mariage d'Eliezer, c'est alors à lui de perdre l'argent. Il rajoute qu'il est fort probable que le gouvernement dédommagera les salles pour les pertes occasionnées. Deuxièmement, Adriel ne pourra ici rétorquer qu'il aurait loué la salle à quelqu'un d'autre. Il est donc logique que ce soit lui qui perdra la totalité de la somme.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Si un homme épouse sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, qu'il voit sa nudité et qu'elle voit la sienne, c'est un 'hessed, et ils seront exterminés à la vue de leurs concitoyens, il a découvert la nudité de sa sœur, il en portera la peine. » (20,17)

Le verset parle de l'union interdite avec sa sœur dont la sanction est la peine de Kareth, et au milieu le verset dit « c'est un 'hessed ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Rachi ramène deux explications :

1. Le verset n'emploie pas ici le mot « 'hessed » en langue hébreu qui veut dire « bonté » mais en araméen qui, dans cette langue, se traduit par « honte ».

2. Selon le Midrash, on peut maintenir le fait que le mot « 'hessed » soit employé en langue hébreu qui signifie « bonté ». Le sens est alors le suivant : « Si Cayin a épousé sa sœur, c'est qu'Hachem a accompli un acte de bonté pour construire Son monde, comme il est dit : "Le monde sera construit par bonté" ».

Tout d'abord, afin de bien comprendre la deuxième explication de Rachi, ramenons la Guemara Sanhédrin 58.

La Guemara demande : Pourquoi Adam Harichon ne s'est-il pas marié avec sa fille ?

Tossefot explique la question de la manière suivante :

Lorsque 'Hava a mangé du ets adaat, elle devait mourir immédiatement, et si tu demandes que cela n'est pas possible car comment Adam serait-il resté sans femme, à cela il y a une solution : Adam aurait pu se marier avec sa fille.

La question de la Guemara est donc la suivante : Puisqu'Adam aurait pu se marier avec sa fille, pourquoi 'Hava n'est-elle pas morte immédiatement ?

À cela, la Guemara répond :

« Afin que Cayin se marie avec sa sœur, comme il est dit : "Car J'ai dit que le monde sera construit par bonté" ». C'est-à-dire que si 'Hava était morte tout de suite et qu'Adam se serait marié avec sa fille, il aurait fallu qu'ils aient une fille afin que Cayin se marie avec elle, qui serait donc la fille de sa sœur. Alors, afin que le monde se construise plus rapidement, Il a permis à Cayin de se marier avec sa sœur et pour ne pas qu'Adam se retrouve seul, Hachem a laissé vivre 'Hava.

La construction du monde est donc basée

sur le 'hessed, c'est-à-dire le 'hessed qu'Hachem a fait en ordonnant à Adam de laisser son fils Cayin se marier avec sa fille, le 'hessed qu'Hachem a fait à Cayin en lui permettant de se marier avec sa sœur, le 'hessed qu'Hachem a fait en construisant le monde plus vite, le 'hessed qu'Hachem a fait en laissant vivre 'Hava afin de ne pas laisser Adam Harichon seul, etc.

Et ainsi est le sens du verset : « Si un homme épouse sa sœur... c'est un 'hessed », c'est-à-dire ce cas-là est un 'hessed que J'ai fait à Cayin en lui permettant de se marier avec sa sœur.

Le Mizra'hi pose la question suivante : Il ressort de cette deuxième explication ramenée par Rachi que même avant le don de la Torah, les unions interdites n'étaient pas autorisées. En effet, Cayin a pu se marier avec sa sœur uniquement parce qu'Hachem lui a fait le 'hessed de lui permettre exceptionnellement, sous-entendu que sans cela il n'aurait pas pu se marier avec sa sœur donc les unions interdites s'appliquaient même avant le don de la Torah.

S'il en est ainsi, comme comprendre le fait que les chévatim se sont mariés avec leurs sœurs ? Comment Amram a-t-il pu se marier avec sa tante ? Comment Yaakov a-t-il pu se marier avec deux sœurs ?

Le Mizra'hi répond : En se basant sur le Ramban (Paracha Toldot) qui dit qu'avant le don de la Torah, ils respectaient les mitsvot en Erets Israël, on comprend comment Amram, étant en dehors d'Erets Israël, a pu se marier avec sa tante. Yaakov également, se trouvant en dehors d'Erets Israël, a pu se marier avec deux sœurs. Et pour les chévatim, bien qu'ils se trouvaient en Erets Israël, étant donné qu'il y avait déjà sur eux le décret qu'ils habiteront dans une terre qui n'est pas la leur, cela est donc considéré comme s'ils n'habitaient pas vraiment en Erets Israël, ils n'y étaient que de manière provisoire en attendant d'être exilés donc ils pouvaient se marier avec leurs sœurs car ils étaient déjà considérés comme habitants en dehors d'Erets Israël. Concernant Cayin en revanche, il résidait de manière fixe en Erets Israël, il n'aurait donc pas pu se marier avec sa sœur si Hachem ne lui avait pas fait le 'hessed exceptionnel de le lui permettre.

Mordekhaï Zerbib



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un être humain peut-il parvenir à la sainteté ?

« Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Eternel, votre D.ieu. » (Vayikra 19, 1)

Dans Torat Cohanim, nos Sages expliquent ainsi ce verset : « Soyez ascètes. » Dans la section de Chémini, nous trouvons un verset similaire : « Vous devez donc vous sanctifier et rester saints, parce que Je suis saint. » (Ibid. 11, 44) Et le Torah Cohanim de commenter : « De même que Je suis saint, soyez saints ; de même que Je suis ascète, soyez ascètes. »

Il est difficile de comprendre ce Midrach. Comment un être humain, fait de matière, peut-il parvenir au niveau de sainteté du Roi des rois, le Saint bénit soit-Il, devant lequel même les anges tremblent ? L'homme est animé d'un mauvais penchant tentant constamment de le faire trébucher et déployant toutes ses ressources pour le détourner du droit chemin. Est-il vraisemblable qu'il arrivera à se hisser à des niveaux de sainteté si élevés, en dépit de toutes les épreuves ardues ? Comment donc lui enjoindre d'être saint au même titre que le Créateur ?

D'après nos Maîtres (Nida 30b), le verset « toute langue prêtera serment » se réfère au jour de la naissance où on nous fait jurer d'être justes et de ne pas être mécréants. Même si le monde entier dit à quelqu'un qu'il est un juste, ajoutent nos Sages, il doit se considérer comme un mécréant et savoir que l'Eternel est pur, que Ses serviteurs le sont également et qu'il a été doté d'une âme pure ; que, s'il préserve sa pureté, c'est bien, mais sinon, D.ieu lui retirera son âme.

Mais ce serment n'est-il pas mensonger ? Car, avant de venir au monde, l'homme sait-il ce qui l'y attend, les difficultés qu'il rencontrera face au mauvais penchant ? Se trouvant dans les mondes supérieurs, dépourvu de toute trace de mal et soustrait à l'emprise du mauvais penchant, il pensera certainement qu'il est aisément juste et non impie et s'y engagera volontiers. Cependant, lorsqu'il arrivera dans ce monde et sera confronté à l'adversité, il risquera bien vite de regretter sa promesse.

Avec l'aide de D.ieu, je répondrai comme suit. Lorsque, avant de venir au monde, l'homme se trouve encore auprès du Créateur, on lui montre toutes les épreuves qui l'y attendent et on le prévient qu'il devra mener une guerre permanente contre son mauvais penchant. Seulement ensuite, on lui demande de prêter serment d'être juste. Aussi sait-il pertinemment à quoi il s'engage et sa parole garde-t-elle toute sa valeur.

Ceci apporte un nouvel éclairage aux paroles de la Guémara (Nida 31b) selon lesquelles, lorsque le fœtus se trouve dans le ventre de sa mère, une bougie est allumée au-dessus de sa tête et il peut voir d'un bout

du monde à l'autre. En d'autres termes, on lui montre le monde avec toutes ses épreuves, afin qu'il prenne conscience des difficultés qui l'y attendent. Puis, on lui dit que, s'il désire sortir vainqueur de cette guerre contre le mauvais penchant, il devra toujours veiller à ce qu'une lumière brille au-dessus de lui, c'est-à-dire que la lumière de la Torah le guide en permanence.

On lui demande de prêter un tel serment précisément lorsqu'il est dans les mondes supérieurs, dans une atmosphère de perfection, dépourvue de toute impureté, afin qu'à l'heure où il le prononce, il s'imprégne de la sainteté environnante. Ceci lui permet d'insuffler dans son être d'exceptionnelles forces de sainteté des mondes supérieurs, qui lui permettront ensuite, une fois plongé dans ce monde, de mener une vie à l'aune de la sainteté et de faire face aux épreuves de son existence.

Aussi, avant même son arrivée dans notre planète, le Créateur pourvoit à l'homme les forces nécessaires pour surmonter son mauvais penchant, lui fournissant d'immenses recharges de sainteté et de pureté. Et il y arrive donc équipé d'un important bagage spirituel, qui lui servira d'arme contre le mauvais penchant et lui permettra de se tenir à son engagement. Car, D.ieu ne le confronte pas à une épreuve qu'il ne serait pas en mesure de surmonter.

Par conséquent, lorsque le Saint bénit soit-Il nous enjoint « Soyez saints car Je suis saint » (Vayikra 19, 1), Il ne désire pas signifier que nous l'égalions, ce qui serait impossible, mais simplement que nous continuons à être saints comme nous l'étions avant de venir au monde. Et, si nous maintenons effectivement notre sainteté, l'Eternel nous la renforcera encore davantage.

Tel est donc, en substance, l'ordre divin « Soyez saints ». Le Zohar explique que toutes les mitsvot données par D.ieu ont la dimension de conseils et d'outils nous permettant d'atteindre la sainteté. L'homme en a donc la possibilité, puisqu'il a été doté des instruments pour y parvenir.

La Torah poursuit : « Révérez, chacun, votre père et votre mère. » (Vayikra 19, 3) Quel est le lien entre cette mitsva et l'exigence de sainteté qui sont juxtaposées ? « Les actes des pères sont un signe pour leurs enfants », nous enseignent nos Sages. L'enfant imite naturellement ses parents. Aussi, s'ils se comportent avec sainteté et pureté, leurs enfants adopteront cette ligne de conduite, l'éducation se faisant essentiellement par l'exemple personnel. C'est la raison pour laquelle la Torah nous ordonne d'être saints, puis évoque l'ordre de révéler ses parents, afin de laisser entendre que, si l'on adhère à la sainteté, nos enfants y adhéreront également.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahoua 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 8 Iyar, Rabbi David 'Hizkiyahou 'Hadad, auteur du Kéren David

Le 9 Iyar, Rabbi Avigdor Kara, auteur du Kné Hagadol

Le 10 Iyar, Eli Ha Cohen et ses deux fils (commémoré par un jeûne chez les justes)

Le 11 Iyar, Rabbi Naphtali Tsvi de Rapchitz, auteur du Ayala Chlou'ha

Le 12 Iyar, Rabbi Messaad, fils de Rabbi Yaakov Abi'hatsera

Le 13 Iyar, Rabbi Yaakov Meir Chakhter, auteur du Zimrat Yécha

Le 14 Iyar, Rabbi Meir baal Haness

Le 7 Iyar, Rabbi Chlomo Lintchitz, le « Kli Yakar »





Un caprice d'enfant ?

C'est une femme en larmes qui se confiait à moi. Après de longues années de mariage, elle n'avait toujours pas eu le mérite d'avoir des enfants. « Pourquoi mon amie, ma voisine, ma cousine, ma sœur et tous ceux qui m'entourent ont des enfants, mais pas moi ? », s'écria-t-elle.

J'avais beaucoup de peine pour elle, mais je ne pouvais pas beaucoup l'aider, car la clé des enfants est seulement entre les mains de Dieu.

Cependant, au fil de la conversation, tandis que je m'efforçais de lui remonter le moral, je remarquai qu'elle pointait vers moi un doigt accusateur, me prenant à partie comme si j'étais personnellement responsable de sa stérilité, comme si c'était moi qui l'empêchais d'être heureuse. C'est en tout cas l'impression que donnaient les coups dont elle martelait mon bureau pendant qu'elle parlait, ne me laissant pas le loisir de lui répondre. Je tentai de lui rappeler que nous ne connaissons pas les calculs célestes, mais elle refusa de se laisser convaincre.

Je décidai finalement de donner un tout autre tour à la conversation. « Je suis plus heureux que vous ! », lui lançai-je alors, provocant.

Silence. Cette réaction inattendue la prit de court et la laissa sans voix. J'en profitai pour poursuivre : « Vous vous adressez à moi et me réclamez des enfants, comme une fille revendiquant obstinément de son père un cadeau et ne se calmant pas tant que son désir n'a pas été satisfait. D'une certaine manière, vous prouvez ainsi que nous avons un Père céleste. Allez donc vous plaindre à Lui et Lui soumettre vos volontés ! Et, si Dieu veut, vous aurez rapidement le mérite d'avoir des enfants. »

Lorsqu'un Juif se trouve dans la détresse, s'il se tourne vers le Créateur comme vers un père duquel on réclame obstinément et inlassablement une faveur, Il ressentira la proximité et la foi pure de Son « fils » et le gratifiera de Ses bienfaits.

DE LA HAFTARA

« La parole de l'Éternel me fut adressée en ces termes : "O toi, fils de l'homme ! [...]" » (Yéhezkel chap. 22)

Lien avec la paracha : le prophète se lamente sur les péchés des enfants d'Israël, sujet de notre paracha où Dieu leur ordonne de ne pas imiter les pratiques abominables des nations.

Les Achkénazes lisent la haftara « **N'êtes-vous pas pour Moi comme les fils de l'Ethiopie [...]** » (Amos chap. 9) où il est question des tribus du royaume d'Israël qui furent exilées à cause des péchés de leur génération, écho au verset de notre paracha « Craignez que cette terre ne vous vomisse si vous la souillez ».

CHEMIRAT HALACHONE

Même de son père ou de sa mère

L'interdiction de donner crédit à de la médisance s'applique pareillement si on l'entend de personnes étrangères ou de membres de sa famille, y compris de ses parents. D'après le Tana débé Eliahou, si quelqu'un entend son père et sa mère s'entretenir de sujets vains, comme de la médisance, il doit non seulement veiller à ne pas y croire, mais, en plus, essayer de les faire taire (en veillant à s'exprimer avec respect). S'il se tait, il sera possible, tout comme eux, d'une grande punition.

Le secret du riche

Deux amis d'enfance, l'un intelligent et l'autre sot, firent toute leur scolarité ensemble. A l'âge adulte, le premier se lança dans le monde des affaires et s'enrichit, alors que le second ne parvint rien à entreprendre et ne progressa pas sur l'échelle sociale. Un jour, ils se rencontrèrent et le sot demanda à son ami de lui révéler le secret de sa richesse.

Il lui expliqua alors : « De temps à autre, je voyage dans des pays lointains où j'achète de la marchandise, que je rapporte ici pour la revendre. Cet argent m'apporte une subsistance très honorable. » Surpris, l'autre continue à le questionner : « En quoi ta conduite est-elle intelligente ? Que gagnes-tu d'acheter de la marchandise en échange de pièces d'argent pour ensuite la revendre et récupérer des pièces ? Finalement, tu te retrouves avec ce que tu avais au départ ! » Le sage tenta une nouvelle fois de l'éclaircir en lui soulignant qu'il achetait un grand stock à prix réduit et le revenait ensuite beaucoup plus cher ; cette transaction amplifiait donc grandement son capital de départ.

Mais, le sot n'était toujours pas tranquille : tous les voyages de son ami lui coûtaient sans doute très cher et il devait également payer les frais de logement dans ses différentes destinations. Aussi, l'argent qu'il gagnait devait rapidement être dépensé. Ne trouvant pas d'autre moyen de le convaincre, le riche sortit le car-

net où il notait toutes ses dépenses et rentrées. Il lui montra en détail et noir sur blanc quelles étaient respectivement ses dépenses et ses rentrées qui, au total, aboutissaient à un solde créditeur, comme cela apparaissait sur la dernière ligne.

Là encore, le sot trouva à redire : « Si, comme tu le dis, l'essentiel est ce qui est écrit à la dernière ligne, pourquoi te fatigues-tu à voyager si loin ? Il te suffit d'écrire sur la dernière ligne de ton carnet la somme d'argent que tu désires gagner et ce sera parfait ! »

Tous comprendront le ridicule d'une telle suggestion, puisqu'il ne sert évidemment à rien d'inscrire des intérêts plus grands que ceux qu'on a réellement pu avoir. L'avantage de reporter ses transactions dans un carnet n'est valable que si l'on se conforme à la vérité.

Le Maguid Rabbi Elimélekh Biderman chelita explique qu'il en est de même concernant la suppitation du Omer : nous devons chaque jour nous souvenir où nous en sommes dans notre préparation au don de la Torah et dans l'amélioration de nos traits de caractère ; une fois ce travail fait, nous pourrons faire le bilan sur la « ligne inférieure » en comptant le Omer. Nous ne pouvons nous contenter, à la fin de la prière d'arvit, d'énoncer avec émotion le jour où nous nous trouvons si, le reste de la journée, nous n'avions pas du tout à l'esprit la tâche reposant sur nous durant cette période. Car, nous ressemblerions ainsi à ce sot qui croyait possible de transformer les résultats en écrivant ce qui nous plaît sur la dernière ligne du carnet – soit, en récitant, à la fin de la journée, « aujourd'hui, on est le énième jour du Omer ». Même si nous nous rendrions ainsi quittes de cette mitsva, nous passerions à côté de l'essentiel.



PERLES SUR LA PARACHA

Des petits considérés comme grands

« *Après la mort des deux fils d'Aharon.* » (Vayikra 16, 1)

D'après le Zohar, Nadav et Avihou avaient moins de vingt ans, ce pour quoi ils sont appelés « fils d'Aharon », en référence à leur statut d'enfant dépendant de leur père.

S'il en est ainsi, pourquoi furent-ils punis par D.ieu, alors que l'homme ne l'est qu'après avoir atteint cet âge ?

L'auteur du Hadrach Véhaïyoun explique, en s'appuyant sur les paroles de nos Maîtres (Brakhot 31b), qu'un jeune enfant particulièrement intelligent peut être puni avant vingt ans. C'est pourquoi Eli Hacohen dit à Chmouel, âgé de deux ans, qu'il était possible de mort, car il avait perçu sa grande sagesse.

D'où la suite du verset « qui, s'étant avancés devant l'Eternel », nous expliquant la cause de leur mort : du fait qu'ils avaient accédé à un haut niveau, étaient très proches de D.ieu, ils décédèrent, bien qu'ils n'eussent pas encore atteint l'âge d'être punis par le Ciel.

L'humilité et l'estime, deux qualités vitales

« *Voici comment Aharon entrera dans le sanctuaire.* » (Vayikra 16, 3)

La valeur numérique du terme vezot (voici) est la même que celle du mot chafel (bas) et du mot kadouch (saint).

L'auteur du Sia'h Yaakov Yossef zatsal y lit en filigrane l'idée suivante : le Saint bénit soit-Il signifie à Aharon qu'afin de Le servir, l'homme a besoin de deux qualités. Il doit à la fois avoir de l'humilité, pour tout ce qui le concerne, et également de l'estime pour ce qui a trait à l'honneur divin.

La Présence divine, à l'image d'une mère dévouée

« *La Tente d'assignation, qui réside avec eux parmi leurs souillures.* » (Vayikra 16, 16)

Une fois, de nombreux Admourim, qui s'étaient rassemblés près du Maguid de Trisk, lui demandèrent pourquoi le Zohar se réfère à la Présence divine par l'appellation de « mère ».

Il leur demanda de proposer eux-mêmes une réponse, mais ils insistèrent pour qu'il leur donne la sienne.

Il leur répondit alors qu'il est habituel, dans le monde, qu'un père apporte un enfant sale à sa mère pour qu'elle le lave ; puis, une fois propre, il l'enlace et l'embrasse. Par contre, la maman étreint et embrasse son enfant même quand il est sale.

De même, la Présence divine est prête à résider parmi nous même dans notre souillure, lorsque nous sommes salis par nos péchés. Aussi, est-elle comparée à la mère.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Se sanctifier dans ce qui est permis

« *Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Eternel, votre D.ieu.* » (Vayikra 19, 2)

Notre section mentionne le sujet de la sainteté, sur lequel elle revient à trois reprises. Elle s'ouvre par l'ordre « Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Eternel, votre D.ieu ». Puis nous lisons : « Sanctifiez-vous et soyez saints, car Je suis l'Eternel votre D.ieu. Observez Mes lois et exécutez-les : Je suis l'Eternel qui vous sanctifie. » (20, 7-8) Enfin, un peu plus loin dans le même chapitre, il est écrit : « Soyez saints pour Moi, car Je suis saint, Moi l'Eternel. » (20, 26)

Il existe deux niveaux de sainteté : se sanctifier dans ce qui est permis, comme l'explique le Ramban, et s'abstenir d'enfreindre les interdits de la Torah, comme l'explique Rachi en marge de notre verset introductif « Soyez saints » – « Ecartez-vous des relations interdites et du péché, car partout où tu trouves une barrière devant la débauche, tu trouves mention de la sainteté », commentaire suivi de plusieurs exemples. Cette conduite s'exprime par une séparation des nations du monde, puisque celles-ci sont débauchées, consomment des aliments interdits et se souillent par toutes les abominations, alors que nous nous mettons à l'écart de tous ces comportements, représentant des péchés.

Les mots du Ramban, « Sanctifie-toi dans ce qui t'est permis », peuvent également être interprétés comme une injonction de nous abstenir des conduites qui étaient permises avant le don de la Torah. Les relations interdites aujourd'hui n'étaient alors pas prohibées. Nous trouvons à cet égard que Yaakov épousa deux sœurs, que les chefs de tribus épousèrent leurs sœurs (cf. Rachi, Béréchit 37, 35) et qu'Amram se maria avec sa tante, Yo'heved. De même, D.ieu n'avait pas encore ordonné à nos ancêtres de ne pas consommer d'aliments interdits et il en est ainsi pour tous les autres commandements de la Torah.

Néanmoins, il existe un niveau de sainteté encore supérieur : garder ses distances des autres nations pour le Nom divin. Rachi le souligne dans la suite de son commentaire, citant nos Sages : « Rabbi Elazar ben Azaria demande : d'où sait-on que l'homme ne doit pas dire "La viande de porc me répugne" ou "Je ne peux supporter de me vêtir d'une étoffe mixte" [lin et laine], mais doit dire "Je le voudrais, mais que puis-je faire, mon Père céleste me l'a défendu ?" ? Nous l'apprenons du verset "Je vous ai séparés d'avec les peuples pour que vous soyez à Moi" : que votre séparation d'eux soit en l'honneur de Mon Nom. Il faut se séparer du péché et se soumettre au joug du royaume céleste. »

Tel est le degré le plus sublime. De même que, comme le disent nos Sages, « une mitsva en entraîne une autre », la sainteté attire dans son sillage un renforcement dans ce domaine. L'exigence de sainteté est exprimée par la Torah de manière progressive. Elle commence par nous ordonner « Soyez saints », c'est-à-dire nous demander de réduire la pratique d'activités permises, comme la discussion avec les femmes, la consommation de mets raffinés ou de vin. Ensuite, elle nous impose une intégrité dans notre service divin, comme il est dit : « Observez Mes lois », verset à rapprocher de l'incipit de Bé'houkotai, « Si vous vous conduisez selon Mes lois » (Vayikra 26, 3). Il s'agit des lois de l'Eternel qui doivent être telle une lumière guidant nos pas ; le cas échéant, nous nous rapprochons du Créateur. Enfin, le texte nous enjoint : « Soyez saints pour Moi », autrement dit, transformez votre essence pour devenir une partie de la Mienne. En cela, nous nous distinguons des autres peuples.

C'est la plus grande sanctification du Nom divin que nous puissions réaliser, comme nous le disons dans la prière de Chabbat : « Tous les enfants d'Israël, qui sanctifient Ton Nom, se reposeront. » Le Chabbat nous offre l'opportunité d'accéder à ce degré sublime de sanctifier le Nom divin. Plus nous nous distinguons des non-juifs, plus ils ont de l'estime pour nous, alors que, quand nous cherchons à les imiter, leur haine à notre égard se renforce.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



L'ordre figurant dans notre paracha, « Juge ton semblable avec impartialité » (Vayikra 19, 15), est interprété par Rachi de deux manières : « Au sens littéral. Autre explication : Juge ton prochain selon le bénéfice du doute. »

Rappelons ici le célèbre enseignement du Sfat Emèt sur la Michna de Avot (1, 6) : « Juge tout homme selon le bénéfice du doute. » Littéralement, il est écrit « tout l'homme », relève-t-il, d'où il déduit notre obligation de considérer le tableau complet d'une personne avant de la juger. Il s'agit de remonter jusqu'aux racines de son enfance, de se pencher en profondeur sur les replis cachés de son âme, d'enquêter sur ses problèmes personnels, ses compétences et sa situation pécuniaire, de se renseigner s'il a la vie facile ou non. Seulement après avoir trouvé la réponse à toutes ces questions, on sera en droit de le juger. Car, comment savoir de manière instantanée ce qu'il est en train de vivre ? Le jugement d'autrui est une affaire si complexe qu'il est préférable d'entraîner notre esprit à juger positivement, serait-ce d'une manière tirée par les cheveux. Même si, a priori, il n'y a aucune logique de justifier sa conduite, nous sommes tenus de réfléchir de manière tordue, d'orienter nos pensées vers les probabilités les plus irréelles, de trouver des justifications même absurdes à sa conduite, expliquant qu'il ait pu agir comme il l'a fait.

Est-il compulsif ?

Le Yalkout Léka'h Tov rapporte l'idée ci-après de Rabbi Dov Yaffé zatsal.

Celui qui ne juge pas son prochain selon le bénéfice du doute ne l'aime pas véritablement. Il illustre cette idée par l'exemple suivant. Si quelqu'un perd un objet qui lui est cher, il commencera par le chercher à tous les endroits où il est probable qu'il se trouve. S'il ne le trouve toujours pas, il ne baissera pas les bras, mais continuera à le chercher à d'autres endroits, où il a moins de chance de se loger. Si ses recherches sont encore infructueuses, il explorera

une nouvelle fois les premières cachettes plausibles, se disant qu'il avait peut-être mal regardé.

Pourquoi chercher encore et encore s'il a déjà fouillé de fond en comble tout son intérieur et n'y a rien trouvé ?

De fait, pour quelle raison entreprend-il tant de recherches ? Serait-il compulsif ? Pas du tout ; il accorde simplement beaucoup de valeur à son objet perdu.

De même, si on aimait vraiment son prochain comme soi-même, on chercherait dans les moindres recoins de son esprit pour trouver des justifications à sa conduite. On parviendrait alors à en découvrir, même si, superficiellement, elles semblent exagérées. Par contre, si on ne s'efforce pas de trouver de tels plaidoyers, cela signifie que son amour pour autrui est très lacunaire.

Dans l'un de ses cours, le Maguid Rabbi Réouven Karlenstein zatsal condamna le fait que nombreux sont ceux publant des ouvrages sur le devoir de renforcer notre crainte du Ciel et notre méticulosité dans l'observance des mitsvot, alors qu'on ne pense pas à en écrire sur celui de juger notre prochain selon le bénéfice du doute. Il existe tant d'histoires de personnes qui se sont ingénierées à justifier la conduite étrange d'autrui et, par la suite, ont remarqué que leur interprétation peu probable n'était autre que la réalité.

Il poursuivit son cours par le récit de l'une d'entre elles ayant eu lieu quelques années plus tôt. Un matin, dans la synagogue « Léderman », il y avait deux offices au nets, l'un se tenant dans le beit hamidrach, l'autre, plus restreint, dans la salle adjacente. Lorsque ce petit groupe d'hommes termina de réciter silencieusement la chemoné esré, on voulut procéder à sa répétition par le ministre officiant, mais, on constata alors qu'il n'y avait plus minian : l'un des fidèles avait disparu.

Les autres regardèrent à l'extérieur et le trouvèrent dans la cour de la synagogue. Ils lui dirent : « Reviens prier avec nous, tu es le dixième. »

« Non, se contenta-t-il de répondre.

- Pourquoi ne veux-tu pas revenir ?
- J'ai besoin d'air.
- Il y a un ventilateur à l'intérieur.
- Non, non, j'ai besoin d'air frais.

– Nous t'attendons...

– Je ne rentrerai pas. »

Comprenant qu'il ne céderait pas, ils allèrent chercher quelqu'un d'autre. Cet homme semblait en parfaite santé ; il était même particulièrement robuste. Et voilà que, subitement, il sentit qu'il n'avait plus suffisamment d'air à l'intérieur. L'un des fidèles le regardait d'un air incrédule. Mais, que faire d'autre que de chercher un autre Juif à sa place ?

Après la prière, l'homme qui l'avait quittée au milieu demanda qu'on appelle sa femme, car il ne se sentait pas bien. Outre l'air qui lui manquait, il sentait également un serrement de cœur.

L'après-midi, il n'était déjà plus en vie. Victime d'un violent arrêt cardiaque, il avait été emmené d'urgence à l'hôpital, mais il était déjà trop tard.

Se serait-on imaginé chose pareille ? Penserait-on qu'un homme semblant en bonne santé et affirmant ne pas avoir de l'air allait avoir une crise cardiaque ?

Oui ! Il nous incombe d'envisager même une telle possibilité. Si quelqu'un nous affirme ne pas avoir d'air, nous devons le juger selon le bénéfice du doute.

Il existe des centaines d'histoires similaires.

En voilà une autre.

Un homme se rendit auprès de Rabbénou Ovadia Yossef zatsal à sept heures et demie du matin. La Rabbanite lui dit qu'il dormait. Le visiteur ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement : « Le Rav dort-il vraiment jusqu'à sept heures et demie du matin ? »

Le Rav, qui avait entendu ces propos, fit appeler l'individu pour lui dire : « Ne t'empresse pas de me juger négativement. Hier soir, je suis rentré chez moi à minuit, après avoir donné quatre cours à quatre endroits différents. J'ai alors reçu un fax d'Argentine au sujet d'une femme agouena. Je me suis aussitôt attelé à la tâche, écrivant une longue lettre jusqu'à cinq heures du matin pour la déclarer libre. Je suis ensuite allé prier au nets. Puis, je suis retourné à la maison pour me reposer un peu. Apprends donc à juger autrui selon le bénéfice du doute ! »



A'harei Mot, Kedochim (127)

A'harei Mot

וְנִמְנָה אֲקָרְן עַל-שְׁנִי הַשְׁעִירִם, גָּרְלוֹת--גּוֹרֵל אֶחָד לִיהְנָה, וּגּוֹרֵל אֶחָד לְעַזָּזֵל. (ז"ח, ז)

Aaron tirera au sort pour les deux boucs: un lot sera pour l'Éternel, un lot pour Azazel (17,8)

La Paracha de la semaine décrit le service de Yom Kippour au Beth Hamikdash. Un de ses points centraux était les deux boucs. Un était sacrifié pour Hakadosh Baroukh Hou sur l'autel du Temple, et le second envoyé dans les montagnes pour être tué et expier les fautes du peuple : c'était le « bouc émissaire » !

La Guémara nous enseigne que ces deux boucs devaient absolument être identiques : même taille, même couleur, même prix et être choisi en même temps. Nous devons comprendre en quoi il était primordial que ces deux animaux soient identiques? Ils n'ont à priori aucun rapport puisque le premier était sacrifié pour Hachem, alors que le second était envoyé à Azazel pour expier nos péchés ! Leurs rôles étaient donc complètement opposés ! Pourquoi donc les choisir avec autant de ressemblances ?

La Thora veut en faire nous faire passer un message très important : les forces du Bien et du Mal sont toujours équivalentes ! C'est primordial pour que le libre arbitre soit respecté ! C'est aussi pourquoi dans notre génération il y a tant de yetser hara : vu que l'étude de la Thora grandit de jour en jour, et que les Bné Israël se rapprochent de plus en plus d'Hachem, les forces du mal doivent croître en conséquence ! Par exemple, les nouvelles technologies comme les smartphones sont extrêmement dangereuses, puisqu'elles procurent également de grands bénéfices !

L'Homme doit donc comprendre qu'il se trouve constamment devant deux voies différentes, et qu'il doit faire le bon choix !

Dvar Torah

וְשִׁמְרָךְם אֶת-חַקְמִי וְאֶת-מִשְׁפָטִי, אֲשֶׁר יִצְלַחַת אַפְּתָם קָאָדָם וְתִי
בְּהָנָם: אָגִי, יְהָנָה. (י"ח, ה)

« Vous garderez Mes lois et Mes commandements que l'homme fera et vivra par eux, Je suis Hachem. » (18, 5)

Ce verset apporte un enseignement capital : le respect de la Thora est un élixir de vie. Certes, la Thora nous demande d'obéir aux lois d'Hachem, mais elle souligne que c'est pour le bien de l'homme, puisque ces lois lui donnent vie.

Nos sages apprennent de ce verset que les lois de la Thora sont mises entre parenthèses lorsqu'il s'agit de sauver une vie humaine que le respect de ces lois mettrait en danger.

Cette règle indique clairement que la Thora vise le bien de l'homme.

Voici comment Maïmonide l'énonce (dans Lois du Chabbat, chap. 2, règle 3): « ... cela te prouve que les lois de la Thora ne sont pas des décrets cruels et arbitraires, mais des lois de miséricorde, de pitié et de paix pour le monde. »

C'est ainsi aussi qu'il faut comprendre que les lois de la pureté familiale, ne rapprochent pas seulement l'homme de Dieu, mais aussi et surtout de son épouse.

Les lois de la cacherout, imposent certes une certaine retenue, mais cette retenue elle-même permet que le fait de manger soit un plaisir fin et non une gourmandise grossière.

Les lois du Chabbat nous rapprochent de la spiritualité, mais en même temps elles nous font vivre les joies concrètes d'une vie de famille intense.

Ehal Eliyaou

Kedochim

לֹא-תַשְׁנַן אֶת-אֲחִיךְ, בְּלֹבֶבךְ; הַוְכָת תָּכִיכָת אֶת-עַמִּיךְ, וְלֹא-תַשְׁאַל
עַלְיוֹן חַטָּאת (יט, ז)

Ne hais point ton frère en ton cœur: reprends ton prochain, et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui. (19,17)

Dans la Guémara, une règle fixe que toutes les particules –תָּאֵת et –גָּוֹגָעָם viennent ajouter un nouvel enseignement. Quel est donc, dans cette Mitsva, le 'Hidoush supplémentaire ? Rav Israël Sanlanter explique que le être vient ajouter que l'Homme doit également se réprimander lui-même : « être, y compris toi-même ! ». En effet, on doit être assez honnête pour se corriger soi-même de ses fautes ! Notre maître le Ben Ich Haï illustre cet enseignement par une parabole.

Un homme vola et fut jugé par le Roi, qui le condamna à la peine capitale. Avant que ne soit exécutée la sentence, le coupable demanda à prendre la parole. Il expliqua qu'il détenait un savoir particulier que personne d'autre au monde ne connaissait, et qu'il voulait la transmettre avant de mourir, afin que le monde continue à en jouir. Le Roi, curieux, demanda de quel savoir il s'agissait. Le voleur expliqua qu'il savait

comment planter une graine dans la terre afin qu'elle donne des fruits en 30 minutes seulement ! Le Roi accéda à sa requête et ordonna de lui donner ce qu'il réclamait pour enseigner sa science. Il mélangea de l'eau avec certaines herbes très spéciales, puis planta la graine. A ce moment, il se tourna vers le Roi et s'exprima ainsi : « Ma préparation est prête, il ne reste qu'à arroser la plante avec mon mélange. Mais la condition indispensable à la réussite de l'opération est que les mains qui versent ce mélange soient propres et exemptes de tout vol. J'honore donc le Premier Ministre à se coller à la tâche ». Ce dernier refusa, arguant qu'étant enfant, il avait volé quelques friandises à l'épicerie ! Le voleur proposa donc au Ministre des Finances, qui, confus, s'exempta également prétextant que vu son poste, il se peut qu'il ait involontairement détourné quelques deniers, et qu'il ne fallait prendre aucun risque quant à la réussite de l'opération. L'homme se tourna donc vers le Roi, qui expliqua qu'étant jeune, il avait volé quelques diamants de son père, le défunt Roi. Le voleur s'exclama : « Vous avez tous volé, et vous me condamnez à mort alors que j'ai volé quelques miches de pain pour subsister ??? ». Le Roi, honteux, comprit le subterfuge et le gracia.

Ainsi, nous devons être exempts de tout reproche avant de réprimander les autres, ce qui est loin d'être acquis ...

Travaillons pour respecter et renforcer ce que nous a enseigné Rav Saadia Gaon il y a plus de mille ans: « Cette nation n'en est une que par sa Thora ».

Ben Ich Hay

לא-חַקְם וְלֹא-חַטֹּר אֶת-בְּנֵי עַמָּךְ, וְאַהֲבָת לְפָעַךְ כְּמוֹךְ: אָנָי, יְהוָה
(יט' יח')

Ne te venge ni ne garde rancune aux enfants de ton peuple, mais aime ton prochain comme toi-même: je suis l'Éternel. (19,18)

La Paracha de la semaine contient le verset bien connu : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » qui est le socle de toutes les Mitsvot entre l'Homme et son prochain.

A ce sujet, le Roi Salomon enseigne dans Michlé (les Proverbes) : « Comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi chez les hommes les coeurs se répondent ». Ce verset nous apprend qu'en souriant à son prochain, il sourira à son tour etc... c'est-à-dire qu'il sera la parfaite réflexion de notre comportement.

Pourquoi le Roi Salomon a-t-il utilisé l'eau dans sa

parabole ? Il aurait très bien pu faire référence au miroir comme élément de réflexion !

Le Rav Dessler nous enseigne que contrairement aux idées reçues, ce n'est pas parce qu'on aime qu'on donne, mais plutôt l'inverse. Le fait de donner à quelqu'un nous pousse à l'aimer. En réalité, un homme se retrouve dans ses biens et ses créations ; les donner à autrui nous rapproche donc. Suivant cet enseignement, nous pouvons donc répondre à notre interrogation. Un homme qui se regarde dans un miroir garde le torse bombé, rempli de fierté ; par contre, le seul moyen de se regarder dans l'eau est d'incliner sa tête.

C'est ce qu'a voulu nous enseigné le Roi Salomon: pour les coeurs se répondent, il faut savoir s'incliner ! C'est la clé du succès !

Rav Dessler

רַבִּי אָוָם, אַיּוֹהִי זֶה יִשְׂרָאֵל שִׁבְעָה שִׁבְעָה לְוַיְהָ אַתָּה
לְעוֹשֵׂה וְתִפְאַרְתָּה לְוַיְהָ אַתָּה. וְהַיְהִי זֶה יְהִיר בְּמִזְרָחָ קָלָה כְּבָחָמָרָה
(פרק' אבות ב,א)....

Sois vigilant aussi bien vis-à-vis d'une Mitsva apparemment facile que vis-à-vis d'une Mitsva difficile...(Pirkei avot 2,1)

Le Tana nous met en garde en nous disant de nous montrer toujours vigilant vis-à-vis de toutes les Mitsvot, afin de faire vivre tous les organes du corps, et afin de nous préserver et préserver l'univers de la condamnation

Halakha : Pendant la période du Omer, il est permis de rentrer dans une chambre que l'on a agrandie ou dans un appartement neuf.

Rav Ovadia Yossef

Dicton : *On doit avouer ses qualités à voix basse, et ses défauts à haute voix.*

Talmud

שבת שלום
יוצא לאור לרפואה שלימה של
יוסף בן ג'ינט מסעודה של
דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אלהו בן מרים, שלמה
בן מרים, חיים אהרן ליב בן רבקה, שמחה גזוזה בת אליז, חיים
בן סוזן סולטנה, סשה שלום בן דברורה רחל, אבישי יוסף בן
שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, פיניוג אולגה בת ברונה זרעו
של קיימא לריינה בת זהרה אנריאת. לעליות נשמה: ג'ינט
.jsoupודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, רפאל
שלמה בן אסמן.





436



ONEG SHABBAT

A'hare Mot Kedoshim 5780

Le COVID-19.... HASHEM pourquoi ?

Le Grand Rabbin d'Israël, le Rav Yits'hak Yossef shlita appelle chacun d'entre nous à faire une introspection et que l'on se pose la question : pourquoi Hashem a-t-IL envoyé l'épidémie de Corona ?

En l'espace de deux mois, le monde entier a changé de visage. Rues vides, écoles sans enfants, mariages annulés, fermeture des Mikvé (*du moins en dehors d'Israël*) et pire que tout, les synagogues sont fermées. Depuis plusieurs semaines, nous sommes confinés dans nos maisons. Les uns y verront une « *révolte de la nature* » et d'autres y verront un message du Divin. Il est évident qu'Hashem nous parle. IL n'a pas fait ça pour rien. Dans quelques jours nous allons commencer à sortir de chez nous et reprendre une « *vie normale* ». Alors quoi, tout ça pour rien ? Il va falloir pourtant se rendre à l'évidence : le monde ne sera plus jamais pareil après cela. Celui qui pense le contraire se trompe. Notre façon de nous comporter envers les autres va aussi devoir changer, c'est inévitable.

Ce qui est en train de se passer doit nous faire réfléchir. Au sens « *général* » mais aussi au sens « *personnel* ». On doit tous se poser cette même question : si Hashem a envoyé une telle chose, que puis-je faire pour m'améliorer, aussi bien dans mon rapport avec LUI que mon rapport avec les gens. On doit tous se demander : « *Mais pourquoi Hashem nous a-t-IL renvoyé des synagogues et des Yeshivots ?* ». C'est quoi faire *Heshbon nefesh*, une introspection ? C'est tout simplement se poser les bonnes questions et arrêter d'attendre que les scientifiques trouvent un vaccin. Parce que c'est certainement cela qu'Hashem attend de nous. La réponse à cette épidémie est dans le mot en hébreu qui a une double signification : « *réponse* » et « *revenir vers Dieu* » : la **TESHOUVA**. Nous cherchons tous une réponse à toutes nos questions face à cette période que le monde moderne découvre, et en fait la solution est là, proche de nous. Alors il est vrai que personne ne connaît les comptes d'Hashem, mais nous devons nous efforcer d'être honnêtes avec nous-mêmes et corriger ce qui ne va pas. Il faut se renforcer sur le respect dû aux synagogues, qu'il est formellement interdit de parler de choses futiles dans l'endroit le plus saint auquel nous avons le droit de prier, avant la reconstruction du Beth Hamikdash. Nous avons été coupés du monde, peut-être qu'Hashem n'en pouvait plus du Lashon Ara que nous faisions ? Trop d'excuses quant à l'étude de la Torah, aujourd'hui entre les conférences et les études sur Zoom Hashem nous a ouvert les yeux sur la faisabilité de trouver du temps dans notre journée et laisser une place à l'étude de la Torah qui a été aussi méprisé. Il était interdit pendant une longue période de sortir de nos maisons, peut-être que c'était le seul moyen pour arrêter la dépravation qui court dans nos villes.... Montrons-LUI que nous avons compris le message et que nous allons nous efforcer d'être meilleurs, sinon cette épidémie n'aura servi malheureusement à rien.

Un grand mouvement de Teshouva a commencé depuis le début du Corona. Des personnes qui ne mangeaient pas casher, qui ne faisaient pas Shabbat, qui n'ont jamais assisté à un cours de Torah, ont changé leur mode de vie mais attention de ne pas retomber après le déconfinement, attention d'oublier trop vite ce que nous avons tous connu ces dernières semaines. Le Yetser Ara nous attend tous au tournant, il serait tellement dommage que l'on ne tombe dans ses griffes, une fois de plus.



On raconte dans Ben Yehoyada (Taanit 8 a 24-3) l'histoire d'un juif riche qui loua un âne à un goy afin de se rendre dans une autre ville pour ses affaires. Quand ils arrivèrent dans un endroit où personne ne pouvait les voir ni les entendre, le goy descendit de l'âne et sortit son épée. Il entra le riche pour le tuer et lui voler tout ce qu'il avait. Le juif, voyant que sa fin était proche, se tourne à droite, puis à gauche, et aperçut un oiseau bizarre perché sur un rocher. Il dit alors au Goy : « *Cet oiseau témoignera du versement de mon sang pour venger* ». Et le Goy le tua. Il lui vola toute sa fortune et retourna chez lui.

L'argent qu'il avait pris au juif lui permit de prospérer et devint second du roi. Un jour, le cuisinier du roi acheta des volatiles, dont certains étaient semblables à celui que le juif avait pris à témoin pour son assassinat.

Il les cuisina et les servit au roi et au second. Ce dernier demanda alors : « *Qu'est ce que ce volatile ?* ». Le cuisinier répondit aussitôt : « *C'est ce que j'ai trouvé au marché ce matin* ». Lorsque le second du roi entendit cela, il éclata de rire, il s'était souvenu de ce que le juif lui avait dit avant de mourir. Le roi lui demanda la raison de ce rire soudain. Il lui répondit qu'il ne pouvait pas le dire. Le roi se mit en colère et le menaça de sa vie. Le second lui raconta toute l'histoire et conclut : « *Et maintenant, voilà que je cet oiseau à table du roi* ». Le roi se dit qu'il y avait là quelque chose de providentiel pour qu'il venge ce juif innocent. Aussitôt, il fit venir la famille du juif assassiné à la maison du second, il ordonna qu'on le pende à la porte d'entrée et que l'on restitue tout l'argent, ainsi que les biens du second à la femme du juif et à ses enfants.

HISTOIRE ET MOUSSAR



C'est l'histoire d'une femme qui, chaque Shabbat après avoir prié et lu la Parasha de la semaine, s'installait seule dans sa maison et filait la laine pour ne pas avoir à s'asseoir avec ses voisines et s'adonner aux paroles vaines, au Lashon Ara et au commérage.

Or, il advint que Moshé Rabbénou passait par sa ville un Shabbat. Il vit une maison entourée par la Shekhina. Il entra et trouva une femme assise qui filait. Il lui dit : « Ma fille, ne sais-tu pas que c'est Shabbat aujourd'hui ? ». Elle lui répondit par l'affirmative. Il continua : « Ne sais-tu pas que le Shabbat tout travail de transformation est interdit ? ». Elle lui répondit une fois de plus par l'affirmative. Il lui dit alors : « *Mais pourquoi files-tu ?* ». Elle lui répondit : « *Que devrais-je faire d'autre à pareille heure ?* ». Il lui dit : « *Tu devrais prier* ». Elle lui expliqua qu'elle avait déjà achevé sa Téfila. Il lui dit : « *Alors, installe-toi avec tes voisines et ne profane pas le Shabbat !* ». Elle s'arrêta net et alla chez ses voisines. Le Shabbat suivant, Moshé Rabbénou s'aperçut que la Shekhina s'était retirée de la maison. Il entra et trouva la dame installée avec ses voisines en pleine conversation. De quoi parlaient-elles ? L'une s'était confectionné un habit à cinquante pièces d'or; le mari d'une autre lui avait acheté un collier de diamants; le fils d'une autre faisait les yeux doux à la fille d'une telle etc. Ainsi s'adonnaient-elles aux vaines conversations, à la médisance et aux commérages. Moshé ayant vu cela lui dit : « *Ma fille ! Retourne à ton ouvrage et ne t'occupe pas de futilités !* ».

Il appartient par conséquent à chacun de veiller méticuleusement à ne pas s'adonner aux vaines paroles le Shabbat.

torahome.contact@gmail.com



Concernant l'interdiction de consommer le 'Helev (graissé interdite), la Torah nous dit : « L'âme qui en mange sera retranchée » à la forme passive; alors que dans le cas du sang, il est écrit « Je la retrancherai ». Pourquoi cette différence de syntaxe (« sera retranchée » - « Je la retrancherai ») alors que la punition semble la même (Karet—retranchement) ?

Le Meshikh Hokhma explique que dans le cas du 'helev, l'homme le consomme pour assouvir son appétit étant donné que c'est savoureux et donc la peine est moins sévère (car il se retranche de lui-même). Par contre, dans le cas du sang, étant donné que c'est dégoutant, l'individu fait ça pour se révolter contre Hashem et donc la punition passe par Lui.

Il est écrit dans la Parasha Kedoshim « Tu réprimanderas ton prochain ». A-t-on aujourd'hui le droit de réprimander ?

Un enseignement dans la Guémara Yevamoth nous dit : « de même que c'est une Mitsva de dire une réprimande qui sera entendu par le destinataire, est-ce une Mitsva de dire cette même réprimande mais qui ne sera pas écoutée ? ». Le Sefer Hah'inoukh nous explique que si les remontrances se révèlent sans effets (car le destinataire ne veut pas les écouter ou parce qu'il est violent), il n'y a pas d'obligation de les faire. Il faut bien vérifier si nos paroles seront ou non efficaces avant de les adresser. En effet, si le fauteur se repente, sa récompense sera immense. Par contre, s'il ne fait pas Teshouva, la faute sera imputée à celui qui a fait la réprimande.

Pourquoi lit-on les Pirké Avot ?

Rav Aharon Zakay shlita



C'est une coutume très répandue de lire les Pirké Avot entre le Shabbat qui suit Pessa'h et Shavouot. Pour quelle raison faisons-nous cette lecture ? En fait il y a plusieurs raisons à cela :

- Car avant le don de la Torah (à Shavouot), il fait étudier les bonnes midots (traits de caractères) et comment rectifier celles qui sont défaillantes chez nous, afin d'être prêts à recevoir la Torah
- Durant cette période sont morts 24.000 élèves de Rabbi Akiva à cause d'un manque de respect réciproque. Ainsi, lire les Pirké Avot nous montrera les chemins du Moussar (morale) et la meilleure façon d'appréhender les situations de la vie
- Moshé Rabbénou est mort Shabbat après Min'ha et la première Mishna de Pirké Avot commence par « Moshé reçut la Torah au Mont Sinaï... »
- Apprendre à nos frères éloignés de la Torah comment acquérir de bons traits de caractère selon la Torah

Leilouï Neshamot Meyer Ben Lea • Lea Bat Nina • Rehaïma Bat Ida • Reouven Chiche Ben Esther • Avraham Ben Esther • Hélène Bat Haïma • Raphael Ben Lea • Ra'hel Bat Rzala • Aaron Haï Ben Hélène • Yossef Ben Rehaïma • Daisy Deïa Bat Géorgette Zohara • Raphael Ben Myriam • Khalfa Ben Levana • Raymond Khamous Ben Rehaïma • Michael Fradjî ben Sarah Berda • Celine Emma Lea Bat Sarah • Samuel Shalom Ben noun ben Yaël



Rav Ovadia Yossef zatsal s'est démené comme jamais pour résoudre le problème des femmes Agounot pendant la guerre de Kippour. Les Agounot sont ces femmes de soldats disparus pendant la guerre qui ne disposaient pas de moyens de divorcer juridiquement et donc de se remarier. C'était un sujet très sensible et Maran a étudié le cas de chaque femme, l'une après l'autre, pour statuer sur plus de 1200 d'entre elles.

Il y a quelques années, un couple voulut faire une blague, de très mauvais goût au Rav Ovadia afin de démontrer que ses décisions n'étaient que pure fabulation. La femme lui demanda audience en se

faisant passer pour une Agouna. Quelques jours après, elle reçut l'autorisation de se présenter devant le Gadol Ador. Son mari l'accompagna en voiture et attendit tranquillement en bas de l'immeuble. Elle arriva devant le Rav et lui expliqua sa situation. Aux dires de la femme, il réfléchit de longues minutes et au bout du compte déclara que son mari était bien décédé, ce qui lui permettait de se remarier sans soucis. Elle descendit les escaliers en riant, étant fière d'avoir réussi son coup. Elle rejoint la voiture dans laquelle son mari l'attendait et monta dans le véhicule. Elle s'apprêtait à tout lui raconter, quand elle s'aperçut, avec effroi, qu'il avait fait une crise cardiaque. Le Rav Ovadia avait statué juste : son mari n'était effectivement plus de ce monde.

Le Rav David 'Hanania Pinto Shlita écrit : « *Nous voyons qu'il y a des gens qui se moquent des Grands de la génération et qui ressemblent à Kora'h. Ils n'hésitent pas à ouvrir grand la bouche sans aucune honte et sans aucune crainte en parlant sur ces Tsadikims. De quel droit peuvent-ils se permettent de parler de cette façon ? Aujourd'hui, on appelle cela la « liberté d'expression ». L'homme est libre de dire tout ce qui lui passe par la tête, mais qui peut en prévoir les conséquences catastrophiques ? Nous devons croire en Hashem que toutes Ses voies sont Justes et Droites. Mais il est impossible d'y arriver si nous n'avons pas foi dans les Grands Rabbanims de la génération. Il est écrit dans le passage de la Shira : « Ils crurent en Hashem et en Moshé Son serviteur » : Si l'on croit dans le Tsadik, alors on en vient à la Emouna en Hashem.*

MOUSSAR, tiré du livre « Par-dessus-tout » du 'Hafets 'Hayim



Si l'on ne mange pas pendant plusieurs jours, on devient très faible. La halakha dit que même quelqu'un qui souffre physiquement, ou qui est très vieux, ou qui fait la mendicité, doit fixer des temps d'étude de la Torah. La régularité consiste à fixer une période de temps définie pour la Torah et à ne pas la modifier, même si on croit avoir l'occasion de gagner beaucoup d'argent, à moins d'y être contraint et forcé.

Ce n'est pas pour rien que la Torah a été comparée au pain, ainsi qu'il est écrit : « *Venez manger de Mon pain* » (Mishlé 9,5). Cela nous apprend que la nourriture soutient la vie, ainsi qu'il est écrit : « *Le pain rassasie le cœur de l'homme* » (Téhilim 104,15). Si l'on ne mange pas pendant un jour ou deux, on s'affaiblit, à plus forte raison si l'on ne mange pas pendant une semaine entière, on s'affaiblit tellement qu'il devient difficile de reprendre les forces qu'on a perdues de cette façon. Il en va exactement de même de l'étude de la Torah : elle nourrit l'âme sainte qui est dans le Juif, et s'il n'étudie pas pendant quelques jours, à plus forte raison pendant une semaine entière, elle s'affaiblit considérablement. C'est pour cette raison qu'il faut faire attention à ne pas annuler une étude fixe même un seul jour.

ר'וואה שלבודה לשוחה בת רבקה • שלום בן שרה • לאה בת מרים • סימן שדה בת אסתר • אסתר בת זיונה • מרים דוד בן פורתוגה • יוסף זיימן בן מריל
ג'רמוונה • אלילדו בן מרים • אלול רחל • יוחבד בת אסתר זומיסת בת לילא • קמייסת בת לילא • תיוקן בן לאה בת שרה •
אתה יאל עיל בת סוזן אביבא • אסתר בת אלך • טיטיה בת קמונת • אסתר בת שרה

AHARE MOT - KEDOCHIM

Samedi
2 MAI 2020
8 IYAR 5780

entrée chabbat : 20h48
sortie chabbat : 22h03

- | | |
|----|---|
| 01 | Crains ton Dieu
Elie LELLOUCHE |
| 02 | 'Hokhma bagoyim taamin, Torah bagoyim al taamin
Judith GEIGER |
| 03 | Analyse de texte
Haim SAMAMA |
| 04 | Mi da'ato : une notion délicate
Charles BOUAZIZ |

CRAINS TON D-IEU

Rav Elie LELLOUCHE

En cinq endroits dans le livre de Vayikra la Torah accole à l'injonction ou à l'interdiction qu'elle prescrit l'expression «**VéYaréta MéÉloké'kha Ani Hachem**»; «**Sois animé de crainte à l'égard de ton D-ieu, Je suis Hachem**». C'est le cas, en particulier, dans la Paracha Kédochim (19,32), relativement à l'obligation de se lever devant une personne âgée et le devoir que nous avons d'honorer les anciens et les Sages. «**MiPéné Séva Takoum VéHadarta Péné Zaken VéYaréta MéÉloké'kha Ani Hachem**» énonce le verset. Cette précision du texte est accompagnée à chaque occurrence du même commentaire de Rachi. Se fondant sur un enseignement de la Guémara (Kiddouchin 32b), le premier de nos commentateurs écrit, : «Dans tous les cas où les motivations d'un acte sont du ressort exclusif du cœur de celui qui agit, il est écrit: sois animé de crainte à l'égard de ton D-ieu». En effet, souligne Rachi, s'agissant de l'obligation de se lever face à une personne âgée respectable ou face à un sage, on aurait pu penser que l'on eût le droit de détourner ou fermer ses yeux de telle manière qu'il puisse être envisageable que la personne en question n'avait pas été aperçue. C'est pourquoi la Torah précise: «**Sois animé de crainte à l'égard de ton D-ieu**». Car la chose, poursuit le Sage français, est laissée à la discrétion de celui auquel incombe cette obligation et lui seul connaît ses motivations réelles.

Cependant ce commentaire de Rachi pose problème. La Guémara elle-même (Kiddouchin 33a), rapportant cet enseignement, tirée d'une Braïta, s'étonne du raisonnement qui le sous-tend. «Atou BiRachi é 'Askinan ?»; «La Torah a-t-elle besoin de légitérer concernant des impies ?» s'interrogent les Sages du Talmud. En effet de quel droit serions-nous fondés à rester assis en présence d'un ancien, nous dérobant, ainsi, en fermant les yeux, à notre devoir de nous lever, alors même que ce sage ou cette personne âgée serait à proximité ? En quoi une telle attitude relèverait des motivations profondes qui nous animeraient ? Le fait est là; nous aurions enfreint, en feignant de ne pas regarder ce Zaken, dont nous avions pourtant constaté, préalablement, la présence, un commandement explicite de la Torah, et ce, sans qu'il soit besoin de faire appel à l'exigence de la crainte d'Hachem.

C'est pourquoi, précise la Guémara, la situation au sujet de laquelle le verset «**Sois animé de crainte à l'égard de ton D-ieu**» nous met en garde, fait référence au cas où nous fermerions les yeux avant que le Zaken en question ne pénètre dans le périmètre qui nous entoure, périmètre à partir duquel l'obligation de se lever devient effective. En effet, étant dispensé de nous lever, tant que la personne âgée ou le sage en question ne serait pas parvenue à une distance d'au plus 4 coudées (2 mètres environ) de l'endroit

où nous sommes assis, notre attitude, consistant à détourner ou fermer les yeux ne serait pas, forcément, répréhensible.

C'est là qu'intervient la mise en garde de la Torah quant à l'exigence morale qu'incarne la crainte d'Hachem. Personne ne peut savoir ce qui t'a amené à détourner le regard alors que le Zaken était encore éloigné de toi et que rien ne commandait que tu te lèves. Avais-tu besoin de réfléchir à un quelconque sujet ? As-tu été distrait ? Étais-tu tout simplement fatigué ? Nul ne peut l'apprécier. Mais n'imagine pas, pour autant, dès lors que tes motivations sont moins louables, que les manœuvres, par le biais desquelles tu chercherais à te dispenser de l'accomplissement d'une Mitsva, que ces manœuvres, donc, aient pu échapper au Créateur.

«**Crains Hachem**»! Ne limite pas ton rapport au Créateur à un respect à minima des commandements divins. Certes tu ne peux être taxé d'impie car comme le précise la Guémara: «La Torah a-t-elle besoin de légitérer concernant les impies ?». Mais tu ne peux fonder ta relation à Hachem sur une démarche par laquelle tu chercherais à te dispenser des Mitsvot. Car, ce faisant tu trahirais ton véritable sentiment, à savoir que ces commandements divins représentent pour toi un poids. Et même si tu arrivais à duper ton entourage, tu ne pourras pas tromper Le Maître du monde.

Plus encore, cette Guémara et la lumière qu'elle projette sur l'expression «**VéYaréta MéÉloké'kha**» permettent de saisir la véritable portée de la crainte de D-ieu. Le craignant D-ieu, écrit Rav Lopian, doit se préoccuper, sans cesse, de la Mitsva qu'il peut être à même d'accomplir au moment présent. Mu par le désir d'être, constamment, en phase avec Hachem, il cherchera les occasions qui pourraient lui permettre de renforcer sa relation avec Le Maître du monde. Loin de vivre les Mitsvot comme une contrainte, il les voit comme un cadeau synonyme de vie et d'épanouissement.

C'est le sens que l'on peut donner à l'expression Chomér Mitsvot pour désigner l'engagement de l'homme quant à l'observance des commandements divins. En effet, commentant l'expression «**VéAviv Chamar Ete HaDavar**»; «**Et son père garda la chose**», expression employée par la Torah au sujet de l'attitude de Yaakov à la suite des rêves dont lui fit part Yossef (Bérechit 37,11), Rachi explique: «**VeAviv Chamar Ete HaDavar**»; Yaakov attendait et aspirait à voir la chose se réaliser. Dans le même esprit le Chomér Mitsvot, plus qu'un observant simplement «discipliné», doit être dans l'attente impatiente de la Mitsva à accomplir, animé du souci permanent de nourrir la relation privilégiée qu'il construit avec son Créateur.

La paracha Aharé Mot -Kedochim se focalise sur la sainteté. Car le peuple juif n'a pas simplement pour mission d'adhérer aux commandements de Hachem, il a également celle de se sanctifier. Par les commandements divins, il se sanctifie et devient saint.

Dans ces deux parachutes, qui sont généralement lues ensemble, la Torah nous livre des instructions spécifiques sur les moyens d'atteindre cet objectif élevé. Il n'est pas seulement question de ce qu'il faut accomplir; il est tout aussi important de savoir ce qu'il faut éviter.

« Comme les pratiques du pays d'Égypte dans lequel vous avez résidé, vous ne ferez pas; et comme les pratiques du pays de Cana'an vers lequel Je vous conduis, vous ne ferez pas et leurs traditions vous ne suivrez pas»

(Vayikra 18,3).

La menace d'imiter les us et coutumes guette tout juif où qu'il soit, c'est pourquoi dans ce verset Hachem rappelle **«comme les pratiques du pays d'Égypte»** le pays que le peuple d'Israël vient de quitter, mais aussi nous met en garde de la tentation d'imiter les autres nations sur la terre d'Israël même, où le peuple d'Israël va arriver.

Il est toujours tentant de faire partie du groupe, de suivre la masse et d'adopter ce qui est en Vogue. C'est pourquoi, Hachem nous met en garde: si nous voulons survivre en tant que Bné - Israël et conserver notre foi, nous ne devons pas suivre les coutumes des nations au sein desquelles nous résidons, y compris dans le pays où nous allons être souverain. Notre morale et notre éthique prennent leurs racines au Sinaï, et ne sont pas soumises aux changements : en revanche, les règles régissant la vie des nations, les lois auxquelles ils sont soumis, sont en état constant de changement.

Ce qu'hier encore était considéré comme immoral peut très bien être accepté aujourd'hui. Il suffit par exemple d'observer les revendications du mouvement LGBT (mouvement qui revendique l'égalité des droits pour les minorités sexuelles comme les homosexuels, les bisexuels etc).

D'ailleurs notre paracha va largement traité les questions de la perversité des mœurs (18, 6-30). Il nous suffit d'examiner également le langage devenu politiquement correct, qui a pour but de maquiller et d'atténuer les dérives et les dérapages moraux pour se saisir de la force de notre Torah, qui reste immuable, inflexible par rapport aux faits de mode passager.

Nous croyons souvent que les coutumes adoptées en tel ou tel endroit ont été établies à partir des normes rationnelles pures, un terme si cher aux philosophes des Lumières, et que toute personne un tant soit peu «civilisée» doit y adhérer et les accepter, à moins d'être exclue du groupe, de la communauté.

En réalité, toutes ces «cultures» sont des fruits de l'esprit humain, accumulées pendant des années d'histoire, sans rapport à une logique pure, mais plutôt à des conjonctures historiques mues par les circonstances et les intérêts de tel ou tel groupe humain. C'est justement la différence entre les «décrets» de la Torah et les «décrets» des humains, des «Êtres de chair et de sang».

Mais le Sifra (commentaire de Vayikra) pose déjà la question: **«leurs traditions vous ne suivrez pas»**, mais que faire par rapport à leur génie civil? Leur agriculture? Est ce que nous pourrions pas construire nos villes? Planter nos champs? Autrement dit, pourrions nous pas au nom de ce principe de ne pas les imiter, profiter de leurs savoir?

Et le Talmud de répondre : Je (Hachem) n'ai visé que leurs décrets, car c'est ce qu'ils faisaient? L'homme épousait un homme, et une femme épousait une femme, c'est pourquoi il est écrit **«et leurs traditions vous ne suivez pas»**.

Le Rama (rabbi Moché Isserlisch) dans Yoré Déa souligne bien cette distinction : « Nous devons repousser leurs décrets concernant deux éléments essentiels : les mœurs et l'idolâtrie.»

Le même discernement entre ce qu'on peut imiter chez les nations et ce que l'on doit repousser se trouve

chez le prophète Ezéchiel (11,12) qui reproche au peuple d'Israël: **« Et vous saurez que je suis Hachem, de qui vous n'avez pas suivi les décrets, ni exécuter les lois, tandis que vous vous êtes conformés aux lois des nations qui vous entourent»**.

Et pourtant dans un chapitre précédent, il leur reproche à l'inverse, qu'ils n'ont pas suivi les autres nations: **« que vous n'avez pas agi selon les lois des nations qui vous entourent»** (Ézéchiel 5, 7).

Tantôt il leur reproche de faire ce qu'il ne fallait pas faire en imitant les autres nations, et tantôt il leur reproche qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils devaient faire à l'instar des autres nations.

Et le Talmud de répondre pour résoudre cette contradiction, (Sanhédrin 39,2): «ce qui est bon à prendre vous ne le faites pas, ce qui est mauvais , au lieu de le repousser vous le faites», d'où nous comprenons qu'en dehors des décrets et des lois qui ont été révélés au Sinaï, nous pouvons imiter une catégorie spécifique et bien circonscrit, le savoir faire des nations.

Et comme l'avaient formulé nos sages: **« H'oh'ma bagoyim ta'amin, tora bagoyim al ta'amin»**, nous pouvons suivre le savoir faire technique des nations qui est en somme l'apanage de toute l'humanité, mais certainement pas leurs décrets.

Le premier chapitre de notre paracha développe le service que le grand prêtre effectuait dans le temple le jour de Yom Kippour.

Cette occasion se présentait une fois dans l'année et avec son concours, le grand pontife amenait ainsi le pardon de Dieux des fautes d'Israël. Le déroulement de cette journée exceptionnelle est ainsi explicité dans les moindres détails à travers toutes les actions que le Cohen Gadol réalisait.

En l'occurrence, les sacrifices qu'il apportait pour lui et sa famille, ceux qu'il amenait pour expier les fautes du peuple dans son ensemble, l'approche des encens sur l'autel des parfums, les habits qu'il devait changer à plusieurs reprises... Toutefois, ce service concerne uniquement les pratiques réalisées par le grand prêtre, qu'en est-il des actions à effectuer par le peuple juif relatives à ce jour ?

Pour répondre à cette interrogation, le verset 29 du même chapitre nous révèle les lois correspondantes au peuple dans son ensemble.

Comme il est écrit « **Ce sera pour vous comme statut pour toujours, au septième mois, au dix du mois, vous opprimerez vos âmes (Inouy Nefech), et vous ne ferez tout ouvrage** ».

Ainsi, les sages déduisent de ce verset, deux abstentions que le peuple se doit de respecter.

Premièrement, il est absolument défendu d'effectuer tout travail ce jour saint. Puis, comme le passouk nous l'explique, le peuple doit « **opprimer son âme** ». Cette expression, quelque peu étrange mérite un approfondissement plus important, en effet, que comprend-on par « **opprimer son âme** » ?

Ainsi, le talmud dans le traité Yoma (77 b) développe l'explication du terme que la Thora emploie ici et conclu qu'« **opprimer son âme** » signifie se faire violence et ressentir le manque de ne pas manger ni boire pendant Yom Kippour. Ainsi, les sages statuent qu'une personne ayant consommé un aliment ou bu pendant ce jour, sera passible d'une des peines les plus graves, à savoir être excommunié par le tribunal rabbinique et se retrouver « retranché » de la communauté.

Cependant, l'expression « **opprimer son âme** » est également employée par la Thora à propos d'un autre sujet.

En effet, dans le livre Bamidbar à la parachat Matot (30, 14) le verset nous enseigne : « **Tout vœu et tout serment de défense pour opprimer son âme, son mari les fera tenir et son mari les révoquera** » De quelle « **oppression** » parle-t-on dans cette paracha ?

De plus, il y a à priori un lien à établir avec notre sujet de Yom Kippour dont la formulation est similaire à celle mentionnée par le texte de Bamidbar.

Afin de mieux comprendre cette correspondance des termes, approfondissons le sujet évoqué par la Thora dans la parachat Matot.

Pour rappel, la Thora donne la possibilité au père (ou le mari par rapport à sa femme) de confirmer le vœu de sa fille ou de l'annuler tout simplement en l'exprimant.

Cependant, la condition pour que cette faculté du père ou du mari soit possible, dépend du vœu formulé de sa fille ou de sa femme.

Comme la Thora le précise, il faut que le vœu prononcé inflige indubitablement une « **oppression** » à sa femme ou à sa fille pour permettre au père ou au mari de l'annuler au titre du Inouy Nefech.

En effet, la Thora estime que dans son rôle de père ou de mari, l'homme peut éviter de voir son épouse ou sa fille « **souffrir** ».

A ce sujet, le talmud dans le traité Nedarim (79 a) s'interroge sur la définition du terme « **souffrance** » employé par la Thora.

Autrement dit, quel type « **d'oppression** » justifie que le père ou le mari annule les vœux de sa femme ou de sa fille pour cette même raison.

Selon l'avis de Hahamim ne pas se laver le corps ne serait-ce qu'un jour pour une femme octroie au mari la permission de lui annuler son vœu car ils considèrent que dans ces conditions ces femmes seront amenées à « **souffrir** ».

La question que la guemara pose à la page 80 b est alors évidente.

En effet, comment se fait-il que dans le traité Yoma, le talmud ne retient pour la signification « **d'oppression de l'âme** » du Yom Kippour seulement le fait de se priver de nourriture.

Selon l'avis de Hahamim, l'abstention de laver son corps, également considéré comme une « **souffrance** » aurait dû faire partie des fautes à ne pas commettre le jour de kippour, punissables par l'excommunication du rabbinat.

Pour comprendre les différences de définitions du terme « **Oppression de son âme** » (Inouy Nefech) dans les versets que nous avons mentionnés, Rava analyse subtilement les versets mentionnés.

En effet, à propos de Yom Kippour, la Thora nous dit « **vous opprimerez vos âmes** ».

En conséquence, la souffrance évoquée doit être immédiate et ressentie durant cette journée du grand pardon.

C'est pourquoi, le fait de ne pas se laver le corps n'est pas envisagé comme une affliction immédiate.

En revanche, se priver de nourriture est considéré comme une souffrance instantanée, puisque généralement et après quelques heures la faim et la soif nous tiraillent l'estomac.

Cependant, concernant le texte relatif aux vœux, les mots que la Thora utilise sont clairs : « **Pour opprimer son âme** ».

Ainsi, la souffrance exprimée ici par la Thora peut se manifester à une date ultérieure et non forcément être vécue sur l'instant.

Précisons tout de même, que les hahamim ont ajouté les interdits de se laver, se parfumer, mettre des chaussures en cuir et avoir des relations intimes le jour de Kippour pour accentuer les privations en ce jour particulier.

En conclusion de cette étude, le talmud met ainsi en lumière que le même terme utilisé dans la Thora peut inclure selon l'analyse des sages des versets des notions plus ou moins éloignées et applicables différemment selon le sujet énoncé.

L'initiative personnelle voire la réaction offensée s'accordent elles avec l'ordre de se conformer strictement aux mitsvot et de rester dans le cadre «Permis - Interdit» imposé depuis Matan Thora?

Depuis Matan Thora, les bné Israël sont ordonnés de respecter les mitsvot. Antérieurement à Matan Thora seule une infime minorité de personnes d'une envergure spirituelle exceptionnelle tels que nos Avot, Imaot, chivte Ka, et d'autres (Chem ve Éver) avaient intégré de manière prophétique le sens de l'existence et la nécessité de servir le D. Un qui avait tout créé et à qui on devait tout. A compter de Matan Thora, les bné Israël sont ordonnés d'accomplir les mitsvot.

D'un statut d'esclaves de Pharaon, les bné Israël sont devenus les esclaves (les serviteurs) d'Hachem. Désormais toute la vie des bné Israël de leur naissance à leur décès, leur vie conjugale, familiale, leurs relations sociales et professionnelles sont régies par la Thora et ses mitsvot et donc chaque Ben Israël a le devoir de connaître et d'accomplir la Thora et de l'enseigner à ses proches. **Lichmor- Laasot-ve Lelamed.** Le cadre de vie du Ben Israël s'établit donc dans le strict respect des lois de la Thora et il n'y a d'homme libre que celui qui étudie la Thora.

Ce bref rappel énoncé, connu de tous, il convient de s'interroger sur la part de l'initiative personnelle et de la spontanéité de l'homme dès lors que son cadre de vie est un cadre juridique normatif régissant tous les domaines de son existence. Trois événements, contemporains ou postérieurs à Matan Thora peuvent nous permettre, un tant soit peu, d'appréhender les contours de la problématique. La guemara Chabat (80a) indique que Moïse a rajouté 3 choses de lui-même (mi daato) :

- Se séparer de sa femme,
- Ajouter un jour,
- Casser les loukhot.

Et Hachem a agréé ces initiatives. Nous évoquerons les deux derniers cas et y rajouterons l'épisode au cours duquel Moïse a frappé le rocher.

1°- Moïse a rajouté un jour MI DAATO

Dans Chemot (Ytro 19;15-16) : il dit au peuple: «soyez prêts pour dans trois jours; n'approchez pas d'une femme».

Rachi commente «A la fin de 3 jours, c'est donc le 4ème jour car Moïse a ajouté un jour de sa propre compréhension selon les paroles de Rabbi Yossi.» Moïse retarde, par son initiative, le don de la Thora qui est pourtant la Raison de la création du monde par Hachem. Comment Moïse, aussi grand soit il, peut-il retarder le plan divin? Et surtout pourquoi D-ieu valide son «initiative»?

Le Rav Fridelander dans son œuvre Chivt Haim développe les débats de la guémara Chabat (80a). Voici ses mots : «les Sages fixent que les Drachot (interprétations) formulées par Moïse sous la caractéristique *Mi Daato* (de son initiative) l'ont été grâce au principe du *Kal Va*

Khomor (raisonnement à fortiori) et s'intègrent dès lors dans le corpus de la Thora elle-même. Dès lors, les drachot *Mi Daato* de Moïse deviennent des enseignements *Min Atorah!!!* Toujours le Rav Frielander citant le Maharal de Prague dans son ouvrage Béer A Gola : «ceux qui pensent que les paroles des 'Hakhamim seraient de simples allusions (*asmakhot*) et qu'elles ne seraient porteurs d'aucun message directement issu de la Thora et ne constituerait que des allusions aux principes de la Thora, comme une simple interprétation (*melitsa*) ... se trompent.» Le Maharal insiste et «enfonce le clou» dans Tiferet Israel : «et voici ce qu'Hachem a agréé de la part de Moïse c'est comme si (*keilou*) cela avait été écrit dans la Thora !!!

Il ne s'agit pas d'un nouveau fondement dévoilé inauguré par Moïse, mais d'une interprétation de Moïse au travers (*mitokh*) du fait que la Thora a allusivement mis en sa main la force d'inaugurer ce Din .

Cet enseignement profond du Maharal cité par le Sivté Haim, permet de répondre à l'objection des tossafot qui considéraient que la Dracha de Moïse n'était pas une dracha guemoura (une interprétation dans sa pleine acceptation sémantique). Le Maharal répond à ce questionnement. Si ce n'était Moïse, dont le daat est totalement orientée en direction de la volonté profonde de D-ieu (kivoum el retson Hachem), l'initiative n'aurait pas été agréée !!

2°-la brisure des tables de la Loi

Que Moïse dévoile un principe contenu dans la Thora qui soit agréé par Hachem, soit. Mais qu'il brise de sa seule initiative les tables de la Loi, cela est à priori incompréhensible.

Avant que la Torah soit donnée au Klal Israël le monde demeurait dans son état de néant (*tohou*). Quand Hachem s'est révélé à Israël le monde entier s'est tu car il s'agissait d'un instant décisif pour toute la création. Parmi les explications données, celle du Kli Yakar qui voit dans le geste de Moïse sa volonté de demeurer indéfectiblement solidaire avec le klal Israël et ainsi «forcer» Hachem, si «hass ve chalom, il décidait de détruire le Klal Israël de l'effacer avec lui. L'initiative (*mi daato*) de Moïse correspond à ce que doit être la réaction d'un Maître dans la communauté d'Israël à savoir être capable non seulement de prendre des décisions difficiles allant même à renoncer à l'œuvre d'une vie si besoin était.

Ce faisant Moïse annule (au moins provisoirement) le but de la création et prends le risque que le monde ne revienne au néant!!!! Néanmoins Hachem agréé son geste ainsi qu'il est dit dans le dernier rachi du houmach : **Aux yeux de tout Israël** : «Son cœur l'a poussé à briser les Tables à leurs yeux ... consenti par D-ieu comme l'indique le verset (Exode 34,1) « que tu as brisées » tu as bien fait de les briser »» Un enseignement qu'offre Moïse à tout dirigeant de la communauté d'Israël.

3°- sur le fait d'avoir frappé le rocher

L'explication de cet épisode est volontairement expliquée exclusivement au partir du Ohr ahaim akadouch.

En substance, suite à une nouvelle contestation du Klal Israël, Moïse sollicite les instructions d'Hachem qui lui ordonne d'agir de la manière suivante : **«D-ieu parla à Moïse en ces termes: « prends le bâton et rassemble la communauté devant le rocher, toi et Aaron ton frère, et vous parlerez au Rocher sous leurs yeux et il donnera ses eaux. Tu feras sortir de l'eau du rocher.... »**

Pour comprendre cet épisode, il nous faut remonter à l'épisode de Kora'h où seul le bâton d'Aaron avait fleuri et donné des fruits aux yeux de toute l'assemblée. Qui dit fleurs et fruits dit eau. Sur ce le Ohr A'Haim décode le raisonnement de Moïse dans sa compréhension et son interprétation de l'ordre d'Hachem.

«L'eau ne pourrait sortir qu'au moyen d'un acte (maasé) caractérisé, la parole ne suffirait pas seule car et ainsi la fin (le jaillissement de l'eau) a été dévoilée grâce à son début (la prise du bâton). Et ainsi l'intention d'Hachem est apparue clairement au *daat* de Moïse. Pourquoi lui ordonner de prendre le bâton? Il est apparu évident à Moïse que le coup porté au moyen du bâton graverait à l'endroit du coup sur le rocher le nom divin de sorte que l'inerte (le rocher) pourrait faire sortir un élément de la matière vivante (l'eau). L'injonction de parler n'était pas le sens littéral de l'injonction. Le dilemme de Moïse était le suivant : si je réalise la parole divine telle quelle sans frapper le rocher, je crains que le fait de frapper corresponde à l'injonction divine et même s'explique de manière plus conforme au pchat (sens littéral) et de plus il est impensable que l'inerte (le rocher) puisse réagir à la parole d'un être humain, donc si je ne fais que parler sans frapper, le rocher ne donnera pas d'eau et je dégraderai le nom d'Hachem aux yeux de l'assemblée et je serai coupable de 'Hilloul. Le coup sera porté associé avec la parole visant à enjoindre au rocher de donner de l'eau et ainsi le nom divin sera sanctifié.».

Si Moïse et Aaron avaient réalisé l'ordre divin ils auraient expurgé le yetser ara des bné Israël et auraient eu le mérite de construire le beth hamikdach. Aussi puissant et pur que soit le raisonnement de Moïse il s'est trompé en ne respectant pas strictement la parole divine.

Selon Abrabanel, Hachem a «soldé les comptes» en sanctionnant Moïse et Aaron de fautes précédentes (confection du veau d'or pour Aaron et envoi des explorateurs pour Moïse).

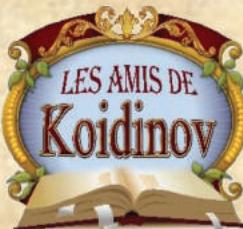
Pour le **'Hidouch Harim**, la faute réside dans le fait que le peuple n'a pas vu (**lé'énéém**) à contrario, le niveau spirituel du peuple aurait été beaucoup plus élevé.

En guise de prologue, souhaitons nous d'accomplir fidèlement la parole d'Hachem et d'y mettre de l'investissement et de la sim'ha sans y adjoindre d'interprétation erronée qui nous restreindrait du monde futur comme nous le rappelle le traité Avot.

Que ce drach soit leiloui nichmat ma maman z"l **Sultana bat Léa** décédée le 10 Iyar 5778 dont l'humilité et le don de soi étaient les vertus cardinales. Que son souvenir soit source de brakha pour sa famille et son époux.

Ce feuillet d'étude est dédié pour l'élévation de l'âme de Sultana bat Léa





LES TRESORS CACHÉS Par l'Admour de Koidinov shlita

Nous sommes actuellement au début du mois de Iyar où nous aurions dû normalement déjà ouvrir les yechivot et les centres d'études pour étudier. Or la situation nous met dans l'impossibilité d'étudier et de prier dans les synagogues et les lieux d'études, et cette même situation nous oblige à rester confiner à la maison. C'est pour cela que chabbat dernier, l'Admour chlita nous a transmis les paroles de réconfort suivantes :

« La parachat Metsorah nous parle des murs des maisons qui étaient touchés par la lèpre : *“lorsque vous entrerez en terre de Canaan, dont vous avez hérité, je frapperai par la lèpre les maisons de votre héritage.”* »

Rachi explique que *“je frapperai vos maisons de la lèpre”* veut dire que Dieu leur annonce que la lèpre viendra, parce que les émoréens (peuple cananéen vivant sur cette terre avant l'arrivée des Bnei Israël) ont caché des trésors dans les murs de leurs maisons durant les quarante années pendant lesquelles les Bnei Israël se trouvaient dans le désert (de crainte de leur arrivée soudaine), et grâce à la lèpre, les murs des maisons furent cassés pour dévoiler les trésors enfouis.

De cette parachah, nous pouvons tirer de grands encouragements : car voici un homme entre en Erets Israël, et arrive en fin de compte à s'installer confortablement sur sa terre et dans sa maison, et soudain il découvre la lèpre sur les murs de sa demeure. Il est alors accablé par l'épreuve qui lui arrive (de devoir détruire les murs de sa maison). Cependant lorsqu'il casse les murs contaminés, il découvre un trésor d'objets précieux. Alors il comprend que cette maladie a été amenée de la providence divine par amour car jusqu'à maintenant il était loin de soupçonner une telle fortune, et ce n'est que de cette manière qu'il en prit connaissance.

Ainsi en est-il dans le service divin : d'ordinaire nous fréquentons les lieux de prière et d'études, nous permettant de nous adonner à la Torah et à la prière dans la tranquillité et la paix de l'esprit. Cependant, actuellement il nous est impossible d'accomplir notre devoir avec sérénité. De ce fait, nous nous sentons éloignés du Saint Béni Soit-il. Mais en vérité cette période n'est que pour notre bien, car grâce à elle nous redoublons d'efforts pour étudier et prier à la maison malgré tout. Ainsi se dévoileront des bienfaits avec l'aide de D.

En effet les efforts dans la difficulté font apparaître de nouveaux joyaux qui sont les suivants : des forces insoupçonnées se dévoilent en nous, ainsi qu'un lien inexploré avec la Torah et avec Hachem, et tout ceci uniquement par nos efforts fournis en cette période. Avec l'aide de D. nous verrons que toutes ces difficultés et cet éloignement de la divinité étaient en définitive pour notre bien car tel est le chemin à suivre pour trouver ce trésor. »



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

« Soyez saints car Je suis saint » (Vayikra 19 ;2)

La Torah nous enseigne une façon de vivre et de mener la guerre contre nos instincts, en nous indiquant les moyens à utiliser pour nous défendre contre eux : L'étude la Torah et l'application des Mitsvot

En effet, elles sanctifient et affinent la personnalité de l'homme. Car la Torah et son son application possèdent cette force de métamorphoser l'homme qui s'y implique vraiment.

L'étude de la Torah ne se limite pas à faire atteindre un haut niveau de connaissance, mais a pour but d'élever

l'homme spirituellement. Contrairement aux autres études, il ne s'agit pas d'une préparation en vue de décrocher un diplôme au terme d'un certain nombre d'années. On ne vise ni à apprendre un métier ni à bénéficier d'un titre honifique... Autrement dit, on ne se focalise pas sur ce que l'on va avoir, mais plutôt sur ce que l'on va être ! Cette sanctification passera inévitablement par la crainte d'Hashem.

Pour y arriver, nos sages expliquent qu'il faut établir des barrières, comme il est écrit : « faites une haie autour de la Torah » (Avot 1;1). Rachi (sur le verset Vayikra 19;2) nous dit que partout où l'on place une barrière pour éviter la débauche, on trouve la sainteté.

Dans cet esprit, le verset « tu es un peuple saint » (Dévarim 14, 21) est commenté ainsi : « Sanctifie-toi dans ce qui t'est permis » (Yébamoth 20a), car si l'homme ne se domine pas dans ce qui lui est permis, il risque de tomber ensuite dans des fautes beaucoup plus grossières.

D'autre part, Rabénou Yona explique que la Michna (Avot 1;1) fait référence au verset : « Soyez fidèles à Mon observance » (Vayikra 18;30), que la Guémara (Yevamot 21a) interprète par : « ajoutez une garde à Ma garde ». Cette haie autour de la Torah est très importante, car elle per-



SOYONS SAINTS...

met de ne pas trébucher dans les Mitsvot. C'est pourquoi quiconque respecte les paroles de nos sages qui ont instauré ces barrières de protection montre son attachement inconditionnel à Hashem et sa véritable crainte envers Celui qui nous a ordonné d'accomplir les Mitsvot.

En effet, accomplir seulement les Mitsvot ne prouve pas une réelle crainte d'Hashem. Si l'homme ne prend pas de précautions pour éviter de succomber à la tentation, il montre que l'accomplissement des Mitsvot ne tient qu'à son bon vouloir et qu'il ne sera pas désolé s'il en venait à les transgresser.

C'est en cela que les lois instituées par nos sages sont des racines qui développeront la crainte du Ciel, comme les racines d'un arbre lui permettent de se développer et de grandir. Faire croître cette crainte est le principal but de l'homme dans ce monde et la plus belle vertu qu'il peut atteindre.

Rav Yossef Haim Sitruk Zatsal disait : « que la crainte, c'est l'écrin de la mitsva. Dans le couple, l'amour a tendance à s'éroder avec le temps, sauf si on le conserve dans un écrin qui s'appelle la crainte, le respect. Pour épouser une femme il faut l'aimer, pour rester marié il faut la respecter. Si l'amour permet de fonder un foyer, la crainte permet de le conserver. Il en est ainsi pour notre union avec Hakadoch Baroukh Hou : pour la faire perdurer, il nous faut mêler la crainte à l'amour. »

D'après le Ramban, la Kédoucha ne se limite pas au respect des Mitsvot. Pour le Ramban, la Torah nous invite à suivre une ligne de conduite fondée sur la retenue, même dans les actes permis. Car si l'on se contente d'observer les Mitsvot au pied de la lettre, on pourra facilement devenir ce qu'il appelle « Naval béréchout hatorah/ un débauché avec autorisation de la Torah ». Cette attitude de « faire le minimum » nous fera vite tomber dans le laxisme, la permissivité, la glotonnerie. C'est ainsi que d'après le Ramban, Hakadoch Baroukh Hou exige de nous bien davantage que le simple respect des Mitsvot. **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans notre Paracha sont enseignées deux Mitsvots qui sont particulièrement difficiles à accomplir: 'LO TIQUOM VELO TITOR'(Vayikra 19.18) c'est-à-dire que la Thora interdit de se venger ni de garder rancune! La question que l'on se posera est comment peut-on se retenir de se venger? Voilà que c'est un des sentiments des plus humains ! Et comme on le dit bien : "la vengeance est un plat qui se mange froid!"

Le Zikhron Yossef va nous donner plusieurs conseils basés sur nos Sages pour ne pas tomber dans ce grave défaut !

1° le Séfer Hah'inouh (241) dit: « que l'homme doit voir et comprendre que TOUT ce qui se passe dans sa vie est mû par la volonté du Créateur ». Tout ce qui se passe dans nos relations entre les hommes est aussi voulu dans les Cieux. L'homme doit donc savoir que ce

COMMENT ARRIVER À NE PAS SE VENGER?



sont ses propres FAUTES qui entraînent qu'Hashem a décrété que telle chose arrive sur sa personne. L'homme ne doit pas chercher à se venger de son prochain, car il n'est pas la véritable cause du dommage qui trouve son origine uniquement dans ses propres fautes! etc...».

2° Une autre façon de comprendre l'interdit de tirer vengeance c'est le Rambam dans Détot (7.7): « Celui qui se venge transgresse l'interdit de 'ne pas se venger'. Bien que l'homme ne sera pas puni par des coups en transgressant cet interdit, il reste que c'est un mauvais trait de caractère. L'homme doit s'efforcer d'être miséricordieux avec son prochain, car TOUTES les choses de ce monde ne valent pas grand-chose, car elles sont toutes FUTILES et SANS INTÉRÊT, à quoi bon se quereller?». **Suite p2**



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Les pratiques du pays d'Egypte où vous avez demeuré, ne les imitez pas » (Vayikra 18-3)

Rav Galinsky zatsal expliqua dans un de ses cours au nom de Rachi que les mœurs des Egyptiens étaient plus dépravées que celles de n'importe quelle autre nation. Le Maharal de Prague, dans son livre Gour Arié, pose la question suivante : il est écrit de ne pas faire comme les Egyptiens, ce qui voudrait donc dire que l'on peut se comporter comme les autres nations, et pourquoi cela ? ... et puis quoi ? parce que leurs mœurs sont moins pires ! Comment comprendre une telle chose ?

J'ai trouvé une réponse à l'instar des propos suivants du Rav de Ponievitch zatsal :

Celui-ci me posa la question suivante : il y a une michna dans les maximes des pères (Avot, 5-14), qui classe les personnes qui viennent à la maison d'étude en quatre catégories différentes : « *celui qui s'y rend mais n'applique pas ce qu'il a étudié, il lui reste le mérite des efforts qu'il a fait pour s'y rendre ; celui qui applique sans venir étudier, par exemple s'il reste étudier à la maison, il récoltera le mérite de ses actes ; celui qui vient étudier et qui applique, c'est un homme pieux ; celui qui ne vient pas étudier et qui ne pratique pas non plus, c'est un mécréant.* »

Il s'étonna de cette association : comment mentionner ici une personne qui ni n'étudie, ni ne pratique ? Qu'a-t-il à voir avec les autres types de personne dont parle la michna !

« Ecoute une réponse », continua-t-il.

Voici un étudiant en yéchiva assis dans la maison d'étude. Il traverse un passage à vide. Ça arrive. La motivation a disparu, l'enthousiasme s'est volatilisé. Il commence même à envisager de plier bagages. C'est alors qu'il regarde autour de lui à quoi ressemblent ceux qui n'ont rien à voir avec la maison d'étude, à quoi ressemble leur monde et leurs intérêts dans la vie, il voit à quel point ils sont à plaindre. Il redéveloppe la motivation que sa place n'est pas ailleurs que dans la maison d'étude. Et grâce à Dieu, le goût à l'étude va revenir et tout va rentrer dans l'ordre. **Et grâce à qui n'a-t-il pas tout laissé tomber ? Grâce à ceux qui ni n'étudient, ni ne pratiquent. C'est** la raison pour laquelle la michna parle d'eux avec ceux qui fréquentent la maison d'étude.

Et d'ailleurs écoutez ce qui m'arriva un jour. Je fus invité à donner un cours. Le public était déjà arrivé, je m'apprépatais à commencer à parler quand tout à coup pénétra dans la salle un individu, cheveux longs et boucles d'oreilles. Il s'adressa alors à moi en ces termes : "Je suis journaliste

QUI A LE PLUS DE MÉRITE ?



liste du journal 'untel' et je voudrais interviewer des personnes dans l'assistance". Je lui répondis que moi aussi je n'étais ici qu'un invité et qu'il fallait demander la permission aux organisateurs de la soirée. Je me mis à parler. Il s'assit parmi la foule et écouta le cours comme tout le monde. Il retint son souffle avec les autres, il éclata de rire avec eux. Après le cours, il attrapa un des participants pour l'interviewer : "Vous êtes né dans une famille religieuse ?". "Non", répondit-il, "je suis un baal téchouva (personne revenue à la religion)". "Ah ! Alors que pensez-vous de cette question : entre vous et un jeune homme orthodoxe de Bné Brak, qui de vous deux a le plus de mérite dans le Ciel ?"

Moi, j'aurais répondu que c'était évident que le baal téchouva avait plus de mérite, n'est-il pas écrit : dans le Ciel, là où se tiennent les baalé téchouva, les justes parfaits ne peuvent pas accéder !

L'interviewé répondit : "Le jeune de Bné Brak bien sûr!"

Le journaliste qui pensait comme moi fut surpris de la réponse. "Pourquoi donc ?", demanda t-il. "Parce qu'il étudie plus que vous la Torah ?"

L'autre répondit : "Pas à cause de ça.

Il faut que vous sachiez que je suis revenu à la religion parce que j'ai connu la rue, j'ai vu de mes yeux dans quelle jungle vivent les hommes et j'ai compris qu'il n'y avait pas d'autre refuge que de venir vivre une vie emprise des valeurs de la Torah. **Devenir religieux, c'était pour sauver ma vie, je n'ai aucun mérite à cela.**

Par contre, un jeune de Bné Brak a grandi dans une famille religieuse, il sait qu'il y a autour de lui un monde plein d'images et de musiques attrayantes. Il n'y voit pas le côté malsain de cette société, il pourrait être facilement hypnotisé par toute l'apparence attrayante, et pourtant il a la force de rester entre les quatre murs de la maison d'étude. **Quel immense mérite lui revient !**"

J'aurais voulu descendre pour l'embrasser. Quelle compréhension, quelle authenticité ! Et d'ailleurs c'est ce qui est écrit ici : "Le Saint Béni Soit-Il a voulu donner du mérite à Israël, c'est la raison pour laquelle il multiplia les mitsvot de la Torah" (Makot, 23a). Il en aura sûrement qui vont venir se plaindre : pourquoi tant de contraintes, d'interdits et de limitations, qu'est-ce que ça changerait si on ne faisait pas tout ça ?

Vous avez sûrement compris maintenant pourquoi le Saint Béni Soit-Il nous a exilé dans cette Egypte impure, berceau des mœurs les plus abjectes : pour mettre sous nos yeux de façon concrète vers quoi nous aurions pu périliter !... (Tiré de l'ouvrage Véigadéta)

Rav Moché Bénichou



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans le même esprit, le Kéli Yakar sur le même verset dit que cela ressemble à un petit enfant qui construit un château de sable sur la plage. Vient un autre enfant et lui détruit son château. Le pauvre petit tout en sanglots se tourne vers son père et lui demande d'aller TUER ce deuxième enfant qui a eu le toupet de détruire son palais ! Le père repousse les arguments de son jeune fils, car il comprend bien que son petit Yankélé n'a pas la maturité intellectuelle suffisante.

De la même manière explique le Kéli Yakar toutes les choses de ce monde ne valent pas beaucoup plus que ce château de sable ! Hachem qui connaît la vraie valeur des choses de la vie dit à son fils (le peuple juif) de ne pas se quereller pour cela !!

3° cette autre option est donnée par le Yérouchalmi dans Nédarim (9.4) qui donne l'allégorie de celui qui coupe un morceau de pain alors qu'il le tient dans sa main. Finalement le couteau se plantera malencontreusement sur la deuxième main et la blessera. Est-ce que la main blessée se vengerait sur la main qui a tenu le couteau ?? On sait bien que c'est un même corps !? De la même manière le Clall Israel est un même corps au niveau des âmes et donc il n'y a pas de place pour la vengeance entre les membres d'un même corps !!

4° Un dernier conseil, et peut-être le plus efficace est celui d'accomplir la Mitsva de 'Bétsdeq Tichpot Et Hamitéra' qui est aussi mentionnée dans notre Paracha (19.15). C'est la Mitsva de juger POSITIVEMENT les actions de son prochain. C'est ce qui est écrit : « Tu jugeras ton prochain avec justice ». Le Hafets Haim au début de son livre explique que c'est la Mitsva de juger positivement les actions de son ami. Et même si quelque-

COMMENT ARRIVER À NE PAS SE VENGER ? (suite)

fois il arrive à notre prochain de trébucher dans certaines Mitsvot, puisque d'une manière générale il fait attention de pratiquer la Thora, alors on se doit de juger positivement son action. Ce ne sera pas le cas si cette personne fait systématiquement des Avérots et n'a pas la crainte du Ciel ! Donc si on arrive à ancrer cette belle Mitsva en nous, alors c'est sûr que la Vengeance et la Rancune quitteront notre cœur.

Comme l'enseigne le Rav Yéroham Brodienski chlita (Machguiah de Kol Thora) chacun considère son comportement comme intègre à ses propres yeux ! Le problème est le regard de l'autre qui est toujours sévère quand il s'agit de juger son prochain. Si on arrive à implanter cette très bonne Mida de voir le bien chez son prochain, alors nécessairement il n'y a plus de place ni pour le Lachon Hara / médisance ni pour la rancune !! Un tout petit exemple c'est que durant les jours de demi-fête de Pessah on s'est promené dans la jolie forêt à côté de la ville d'Elad. Là-bas on a vu au loin un quidam en train de couper un arbre ! Comme vous savez : Erets Israël n'est pas encore devenu la petite Suisse avec ses forêts et ses lacs ! Donc on aurait pu dire : quelle mauvaise personne qui coupe un arbre pour ses besoins personnels : quel toupet ! mais comme on connaît cette Mitsva, on a simplement dit : certainement qu'il y a une obligation quelconque à abattre cet arbre ! Finalement, en s'approchant on a vu que l'arbre était déjà complètement mort ! Donc on a bien eu raison de ne pas juger sévèrement notre prochain et en plus on a gagné une Mitsva !

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Il est écrit dans notre paracha (Kédochim) : « *réprimander, tu réprimanderas ton prochain, et ne porte pas de faute à cause de lui.* » (Vayikra 19;17)

Pourquoi la Torah répète-t-elle le mot réprimander ? Nos Sages expliquent qu'il est question de deux réprimandes distinctes, l'une destinée à soi-même et la seconde, à son prochain. C'est-à-dire que lorsque l'on souhaite réprimander son prochain, il nous incombe en premier lieu de se l'adresser à soi-même pour savoir si on est exempt du défaut qu'on impute à l'autre.

La Guémara (Kidouchine 70b) nous enseigne « *Kol haposel bémoumo possel/les fautes dont on soupçonne autrui sont en réalité les nôtres.* ». En effet, lorsqu'on soupçonne ou accuse une personne, c'est en réalité parce que notre regard est essentiellement orienté par ce qui occupe nos pensées. Nos soupçons envers l'autre sont souvent, en réalité, les fautes que nous-mêmes sommes le plus souvent incités à commettre.

Nous l'expliquerons par le récit suivant :

Réouven le laitier du village reçoit un jour une convocation au tribunal. Étant un homme droit et honnête en affaires, Réouven ne manque pas d'être surpris par cette convocation. Lorsqu'il arrive au tribunal, il se voit accusé par le boulanger de l'avoir escroqué chaque jour sur la quantité de beurre qu'il lui a livrée. En effet, le boulanger se plaint d'avoir reçu des mottes de beurre de 900, 850 ou même 800gr de au lieu du kilo commandé.

Le juge se tourne vers Réouven et lui demande quel type de balance il utilise, et si celle-ci ne s'était pas déréglée avec le temps. Réouven explique au juge qu'il dispose d'une balance à deux plateaux d'une très grande précision dont personne ne s'était plaint jusqu'à présent. Il précise que, pour mesurer le kilo de beurre qu'il vend au boulanger, il pose sur un plateau la motte de beurre et, sur l'autre, la miche de pain d'un kilo que lui livre le boulanger chaque matin.

Le juge lance un regard sans équivoque au boulanger qui ne trouve rien à ajouter pour sa défense... Il n'a finalement reçu que ce qu'il a donné ! Vis-à-vis de nos prochains, nous ne recevrons que par rapport à ce que nous avons donné. Il ne sert à rien de se plaindre du peu qu'on reçoit, il faut accepter de reconnaître ses torts et de s'améliorer.

La Torah nous met en garde à ce sujet : « *réprimander, tu réprimanderas ton prochain* » mais attention ! « *Ne porte pas de faute à cause de lui* » : ta réprimande ne doit porter sur des fautes dont toi-même est coupable !

S'il en est ainsi avec notre prochain, combien plus avec notre conjoint(e). Tel un miroir avec

lequel

on s'examine, notre conjoint(e) est celui avec lequel on pourra déceler nos défauts et se faire des reproches à soi-même.

Le/la conjoint(e) est ce miroir qui reflète l'image qui se trouve en face de lui. Le reflet sourit si on lui sourit, et fait la tête si on lui fait la tête.

N'avez-vous jamais remarqué, que lorsqu'une personne (triste ou énervée) s'approche d'un bébé, sa réaction première est de lui sourire. Pourquoi ? Tout simplement parce que le bambin est sain et serein. Il n'envie pas, ne convoite pas et ne jalouse pas son prochain. Il n'est pas énervé ou angoissé. Il respire la paix et la sérénité et c'est pourquoi, dès que l'on voit un bébé, on a envie de lui sourire. Pour le bébé, c'est le contraire qui se produit. Lorsqu'il voit une personne, il ne lui sourira pas automatiquement, il pourra même pleurer à chaudes larmes, pourquoi ? Devinez !

Parce que nous influons sur l'atmosphère qui règne autour de nous. N'oublions pas que, ce que l'on trouve chez l'autre, se trouve certainement chez nous aussi. Une des clés pour le chalom bayit (l'harmonie dans le foyer) nous enseigne Rav Benchetrit chlita, est d'apprendre à se regarder avec le regard de l'autre, à comprendre ce que l'on reflète.



Retrouvez nos ouvrages
au format EBOOK
en téléchargement libre

NOUVEAU



L'ère de la délivrance

Réflexion sur notre temps

Le Rambam dans ses lois sur les rois (11ème chap.), explique que l'obligation de croire à l'arrivée du Machia'h, l'un des treize articles de la foi juive, ne relève pas seulement du domaine de la croyance ; c'est une obligation, comme le dit le prophète : « *Même si son arrivée est différée, attends-le* » (HabaKouk, 2,3). Quelle est donc la signification de cette attente ? À propos des autres articles de foi, l'obligation est seulement de croire ; pourquoi ici l'obligation consiste-t-elle à attendre sa venue ? Il semble que l'espérance et l'attente soient ici nécessaires, dans la mesure où cela rapproche le temps de la délivrance messianique. Le gaon et 'hassid, le rav Na'hman de Breslev dans son livre « *Hichtapkhot Hanéfech - Les Effusions de l'Âme* », parle beaucoup de l'extrême importance de chaque émotion d'un Juif. Puisque chaque soupir et chaque désir laisse une profonde empreinte dans les cieux, l'attente de tout Israël, qui espère et désire ardemment la venue du Machia'h, rapproche le temps de la délivrance future. L'obligation incombe à chaque Juif d'accélérer la venue du Machia'h et, bien entendu, toutes les prières qui ont trait à l'espérance messianique, « *De grâce, vois nos souffrances... et délivre-nous vite*

VOUS AVEZ DEMANDÉ LE MACHIA'H...
NE QUITTEZ PAS!

en l'honneur de ton Nom » ou « *Sonne du chofar pour annoncer notre libération* », ou encore « *Redonne leur fonction à nos juges, comme autrefois* » etc. - toutes ces prières concernant la délivrance future, si elles sont dites avec ferveur, du fond du cœur, sont une réalisation du devoir qu'a chaque Juif d'attendre la venue du Machia'h.

Le 'Hafetz Haïm écrit au milieu du 3ème chap. de son livre « *Tsipita Layéchoua* » : « *Même les Justes qui ne cessent de cherir la Torah doivent attendre la délivrance finale, puisque cette attente rapproche la venue du Machia'h comme l'affirme le Yalkout Shimoni Lamentations, 997* » : « *Au moment de la destruction du Temple, Its'hak s'adressa à D... : « Maître du monde, peut-être tes enfants ne reviendront-ils jamais ? » ; D... répondit : « Ne parle*

pas ainsi, une génération attendra un jour mon règne et sera délivrée immédiatement,

comme le dit le verset : « *Il y a de l'espérance pour ton avenir, dit D... : tes enfants rentreront dans leur domaine* » (Jérémie, 31,17). Telle est la volonté de D... : que nous attendions à chaque instant la révélation de sa royauté ».

Extrait de l'ouvrage « *Réflexions sur la délivrance de Rav Shalom Shachne ZOHN*

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer
à l'édition et la diffusion
de "La daf de Chabat"
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

La guérison
complète et
rapide de
Yaakov Leib
ben Sarah
parmi les malades
du peuple d'Israël

La guérison
complète et
rapide de
Elicha
ben Myriam
parmi les malades du
peuple d'Israël

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Raphaël
ben Sim'ha
Joëlle Esther
bat Denise Dina

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Patrick Nissim
ben Sarah
Martine Maya bat
Gaby Camouna

La guérison
complète et
rapide de
tous les malades
de Am Israël

MERCI HACHEM
pour tous ces
Nissim et Niflaot
que Tu réalises
chaque jour
envers
Ton peuple

AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°226 Aharei Mot/Kedoshim

Ces paroles seront étudiées POUR L'ELEVATION l'âme de Moché ben Simha -docteur Paul ALLOUN de St Brice décédé du covid 19

Notre fidèle lecteur , toujours présent pour notre famille , qui faisait partie des fidèles de la synagogue de OEL ABRAHAM de Saint-Brice, où tous les matins il priait avec le rabbin TOUITOU

puisse acquérir le niveau de sainteté d'Hachem puis repousse (cette éventualité) en disant que cette pureté n'est accessible que par Dieu lui-même et pas par l'homme (ici-bas sur terre mais après 120 ans on profitera de l'éclat divin). Cependant, il reste qu'un homme a la possibilité de se sanctifier. Rachi explique que cela passe par s'écartier des plaisirs interdits (en particulier ceux de la chair..) mais ce n'est pas tout! Car l'ascète dans un Ashram de Katmandou peut se séparer du matériel -soit- mais ne pourra pas accéder au spirituel! Le Or hahaim (début de Quédochim) rapporte un passage du Zohar Haquadoch où il est dit" Celui qui fait une Mitsva, le Nom d'Hachem résidera sur ses membres qui font le commandement! Et par un jeu de lettres (pour les connaisseurs At/Bach) le mot Mitsva se transforme en A-do - na-ï; c'est-à-dire le Nom d'Hachem! C'est-à-dire que la sainteté de Dieu reposera sur les membres de l'homme qui accomplissent le commandement! Formidable, n'est-ce pas? Donc après cette introduction, on répondra à notre première question: **oui** on peut se sanctifier en se séparant de la matière **et** en faisant la Mitsva (et pas en ouvrant la pochette surprise)! On est loin de la **conception faussée** des nations qui considèrent que la sainteté est réservée à l'homme non-marié confiné dans un monastère au fin fond des Indes ou dans les montagnes en Ardèche (D'ailleurs, c'est la première des choses qui est fustigée dans le grand public lorsqu'un des enfants fait Téchouva: "Maurice est devenu complètement fou... il ne fait plus la bise à sa tante... Il devient comme les curés du quartier..."). Nenni, la Thora nous enjoint de faire descendre cette sainteté sur terre par l'intermédiaire des Mitsvots. Donc, on pourra vivre **une vie de sainteté au sein de nos familles** dans la joie et la gaité en associant notre corps avec notre âme (à travers des délices du Chabath on pourra atteindre la sainteté ... autre exemple, la joie matrimoniale dans le couple juif fait aussi partie du domaine sacré). Bien sûr, il ne s'agit pas de gouter le délicieux plat préparé par son épouse en prétextant de faire comme Baba Salé -que son mérite nous protège - mais nous aurons des intentions saines pour la Mitsva). Et, après avoir intégré ces données, la transmission à nos enfants et à nos petits enfants sera très simple, ils en seront imprégnés, ils seront conscients que tous les plaisirs qui sont véhiculés dans la société, sont autorisés par la Thora dans le cadre du mariage. Donc au lieu de vivre dans l'interdit nos familles seront bâties dans la gaité et la sainteté de la Mitsva (car cela fait aussi partie des devoirs sacrés d'un homme au même titre que les autres commandements). La barre peut sembler être haute, je l'avoue, mais peut-être que c'est aussi la **leçon magistrale que le monde est en train de vivre** avec le Corona. Aujourd'hui le fait de vivre en reclus, alors qu'on n'a pas pris le billet pour les Indes... vient nous apprendre que les plaisirs ne sont pas forcément la panacée de la vie! **Qu'un homme doit mettre l'accent sur le domaine spirituel** afin d'avoir une vie plus équilibrée et moins tournée vers l'utilisation de l'autre pour son auguste plaisir! Corona entraîne qu'on ne fait plus la bise à son voisin(e) ses amies de longues dates etc... Peut-être que Dieu est en train de nous dire: "Toi aussi, tu peux devenir plus spirituel que tu ne le penses!". Donc si vous êtes d'accord avec ce développement, vous allez vous rendre compte que cette épidémie entraîne que le monde devient plus saint, moins tourné vers les plaisirs... qui sait...peut-être que c'est une grande miséricorde de la part du Ribon Chel Olam de nettoyer le monde de différentes perversions (Gay Parade, un monde sans aucune valeur où tout est permis...), qu'en dites-vous? Et si, avec l'aide d'Hachem et des prières des vrais Tsadiquim Corona disparaît, peut-être serait-il judicieux de garder les bonnes habitudes que l'on a prises ces dernières semaines par un comportement exemplaire dans tous les domaines cités plus haut... Jusqu'à quand demandez vous **anxiusement? Jusqu'à la naissance de votre nouvelle tante... (smile)!** Expression Israélienne qui traduit en français dit «quand les poules auront des dents....»

Nouvelle prescription médicale: 3 fois par jour avant le repas...
Cette fois et ce n'est pas ma coutume, je vous invite à faire un petit effort... En effet, je vous propose de dire, une prière particulière à



La sainteté au juste, c'est quoi monsieur le Rabin?

Cette semaine notre Paracha sera double; on lira "Aharé-Mot" puis "Quédochim". A la fin de "Aharé" sont énoncées toutes les lois concernant les interdits qui peuvent exister dans les rapports entre les hommes et les femmes, les incestes et unions proscrites, sans oublier les rapports intimes autres qu'entre un homme et une femme... Ce sont des choses connues dans la communauté mais qui ont besoin d'être redites dans le grand public. En effet, notre corps ne nous appartient pas vraiment pour faire "ce que je veux quand je veux..."; mais la Thora nous enseigne que c'est un dépôt sacré! En effet, Hachem le place (notre corps) dans nos mains jusqu'à ce qu'il vienne réclamer sa part (l'âme) après les 120 ans qu'on aura passé sur terre. Donc même *si je suis parfaitement conscient de mes actes, je ne pourrais pas me marier à Chypre (ou en version française à la mairie de Paris) avec mon ami (du banc de fac des lettres...) de longue date...* Car c'est interdit dans la sainte Thora. Et c'est vraiment dommage de devoir l'écrire noir sur blanc dans un feuillet qui se veut respectable! La suite de "Aharé" sera "Quédochim" qui veut dire: "Soyez saint!". C'est-à-dire que Dieu enjoint le peuple à mettre plus de sainteté dans sa vie. On posera une question: comment attrape-t-on la sainteté? Est- ce en ouvrant une pochette surprise à deux sous ou peut-être que c'est la prime d'un nouveau jeu sur notre iPhone (qui a pris un sérieux coup de vieux tant on l'a manipulé ces derniers temps)? Ou peut-être que non; la sainteté cela s'attrape au détour de la rue comme le Corona (Que Dieu nous en préserve)! La réponse qui est donnée par les commentateurs (Rachi) c'est que pour accéder à cette vertu **il faut se détacher des rapports interdits et de tous leurs dérivés...** C'est-à-dire que plus l'homme se retiendra de débordements d'affection vis-à-vis de sa jeune secrétaire, de sa cousine ou encore d'ami(e)s de famille de longue date... Alors il pourra se dire : aujourd'hui je me suis un peu plus rapproché d'Hachem! Autre exemple du même type :" j'ai décidé de **ne pas me poser** avec mes Ray-Ban fumées sur la grande place *du village* (il fut un certain temps on s'en souvient... quand il n'y avait pas encore le Corona qui courrait dans les rues...) pour scruter la faune et la flore (car j'ai lu le cours d'un rav -dont on ne dévoilera pas le nom- qui disait que ce n'était pas bien) et en cela, je deviendrai plus spirituel!".

Le Midrash enseigne (BR 90.2) quelque chose de profond: "Soyez saint". Va- ton dire (qu'on puisse accéder à la pureté) comme moi (Hachem)? Or il est écrit: " car je suis votre Dieu": Ma sainteté est plus grande que la vôtre! (fin). Les commentateurs font remarquer que ce Midrash émet l'éventualité que l'homme

Hachem! A la place de notre histoire traditionnelle, j'ai choisi de vous faire partager la prière d'un des grands de la Hassidout: Rabi Eliméleh de Lisentsk. Son intérêt est multiple, en particulier ce sera une aide formidable pour passer des jours plus agréables dans notre confinement dans notre T3 ou T4 avec femme et enfants... Comme vous le savez, la promiscuité est un facteur qui n'arrange pas la vie de famille encore plus lorsque l'on est astreint à rester 24 heures sur 24, 7 jours /7 ensemble sous un même toit (*Bon sang...quand reprendra-t-on le sacré travail?*) ! Or, les Sages ont dit une chose très intéressante concernant la Mitsva du pèlerinage à Jérusalem: le public - composé de millions de personnes - a toujours été très heureux de trouver un gîte (durant les fêtes) dans la vieille ville de Jérusalem. Or on le sait, la superficie de la veille ville n'est pas bien grande. Donc comment comprendre ce phénomène quand ce petit espace suffit pour la grande foule? La raison est: **lorsqu'il y a de la place dans le cœur alors il n'y a plus de limites!** Donc la question qu'on aura à résoudre - durant notre confinement - c'est de savoir faire la place à l'autre dans notre cœur. Or comment faire lorsqu'on a déjà une certaine difficulté de cohabitation avec son jeune fils/fille ou (autre cas) avec sa femme qui nous en fait voir des vertes et des pas mûres (ce n'est pas mon cas je vous rassure, car j'ai la chance d'être marié avec une Tsadéquette... d'ailleurs je lui souhaite une longue vie en bonne santé avec toute la saisonnée...) La réponse sera : **prier Hachem afin qu'il nous ouvre le cœur!** De voir le bien chez l'autre (et aussi en soi) c'est un superbe départ pour une nouvelle vision de la vie et d'établir de meilleur rapport avec son prochain (et avec soi-même). Tout ce que je vous dis est écrit noir sur blanc dans cette prière "**de la lumière et de l'amour**" du Rav de Lisentsk, donc ce sera de bonne augure -**Monsieur le docteur**- de la lire trois fois par jour (avant chaque repas) et avec l'aide du Tout Puissant, on vivra de grands miracles dans nos maisons... (Comme dans tout, cela dépendra de notre lecture plus ou moins sincère...). J'ai souligné certains passages qui me semblaient importants, mais le propre d'une prière c'est d'être personnel, donc à chacun de dire comme il l'entend.

"Que soit Ta Volonté -notre Père au Ciel- que tu prépares notre cœur à **ne voir que le bon de la vie**

Et que tu jettes sur nous des eaux pures
Et d'annuler de nos pensées tout désespoir, tristesse et mauvaises pensées...

Et à la place qu'on mérite d'un cœur entier, pur et plein de foi de joie et d'espoir et de lumière!

Qu'on ne ressente plus en nous le manque et le vide car Tu nous auras comblé tous nos manques

Mais qu'on soit repu de ton bien et **toujours prêt à le partager** (ton bien) avec les autres

Que tu retires de nous tous les obstacles qui font séparation avec Toi
Et qu'on mérite de faire Téchouva (Repentir) entièrement

Qu'on répare tout ce qu'on a détruit ou endommagé depuis toujours

Et que tu plantes dans nos coeurs Ta crainte et Ton amour

Qu'on arrive à déverser notre cœur devant Toi au moment de la prière

Et que notre pensée soit pure et limpide
Pour comprendre la profondeur de ta volonté dans l'étude de la Thora

Et qu'on ait envie de se rapprocher de Toi

De faire le bien et la droiture à tes Yeux

Aides-nous à pardonner et aimer chacun et de **ne pas voir les manques et défauts des autres**

Au contraire (Adéraba..) , fait qu'on ne voit en chacun **que les qualités de son prochain**

Et que l'on ait pas dans nos coeurs aucune haine -que Dieu nous en préserve-

Seulement **que l'on répande autour de nous beaucoup de miséricorde et d'Amour**

Père miséricordieux **donne nous la force et la santé**

Afin de te faire plaisir et d'être proche de Toi :"Tu m'as créé avec un cœur pur; un esprit droit tu renouveleras en moi"

(Pour ceux qui sont "In" il faut savoir que le chanteur Hassidique Avraham Fried a composé voici bien longtemps une mélodie sur le

passage "Adéraba..." fort sympathique)

Coin Hala'ha: Il est interdit de parler en mal sur son prochain (de la communauté) même si cela s'avère exact. Si ce sont des calomnies, c'est encore bien plus grave... ***l'enfer sera encore plus profond***... la transgression s'appellera "Motsi Chem Ra". Pareillement si une tierce personne nous oblige à parler en mal, on ne devra pas proférer aucune parole dénigrante. Comme il s'agit d'un interdit de la Thora, on devra être prêt à perdre son emploi si notre activité nécessite de parler en mal (par exemple sur son concurrent). Idem si notre responsable nous demande de proférer des mauvaises paroles sur un collègue de travail: on ne devra pas l'écouter. Il n'y a pas de différences si on parle ou que l'on écrive un mot. Même si ce n'est **que par allusion**, on ne pourra pas proférer une information dénigrante. Pareillement si on s'associe à sa mauvaise parole du genre: "je suis vraiment un bon à rien...d'ailleurs Mickael aussi...", c'est aussi défendu.

Chabat Chalom, on souhaitera toujours beaucoup de courage au Clall Israel et on prierà pour la santé et le bienêtre de notre communauté.

A la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut **David Gold**

Soffer Ecriture Ashkenase et Sépharade mezouzoths téphiline birkat a bait meguila d'Esther etc....

Email: 9094422g@gmail.com tél: 00972 52 7672463

On souhaitera une grande bénédiction au Rav Avraham Garcia Chlita et à son épouse (Elad) à l'occasion des fiançailles de leur fille avec un très bon Bahour : Itshak Adler (Strasbourg/Yéchiva Mir) Mazel Tov, Mazel Tov!

On bénira Daniel Albala et son épouse (Villeurbanne) ainsi que tous leurs enfants en leur souhaitant beaucoup de courage, réussites et santé avec toutes les familles apparentées.

Ces paroles seront étudiées pour l'Elévation de l'âme de Berthe-Bajla fille de Néshuma (Famille Kovarski/Paris) Nichmata Tsroura Bétsror HaHaim ainsi que de Albert/Aibi Ben Ytshak זצ"ה

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Aharémot
Kédochim 5780

|48|

Parole du Rav



Parfois, les affaires marchent bien «bli ayin ara», à la maison c'est génial, avec les enfants parfait et tout est formidable ! Parfois, par nos fautes, soudain ça ne va plus, tout paraît difficile ! Il ne faut pas craquer.

Souviens-toi, c'est comme l'arbre : Tout arbre a une période qu'on appelle les "feuilles mortes" puis vient ensuite une période qu'on nomme "floraison". Maintenant tu vois les arbres secs, nus sans une seule feuille, avec des branches qui paraissent flétries, ils paraissent pauvres, tout celui qui passe les méprise. Bientôt le monde sortira pour faire la bénédiction des arbres, sur le nouveau cycle qui aura déjà commencé... Soudain, tu verras les arbres donner des fruits, tu verras le terrain dont tu avais dit hier qu'il fallait tout déraciner, procurer pour cette saison des millions de shékels de bénéfice à son propriétaire. Ces arbres que tu as vus comme des arbres morts, va voir maintenant la splendeur qui se dégage d'eux. Il n'y a pas de floraison s'il n'y a pas de feuilles mortes !

Alakha & Comportement



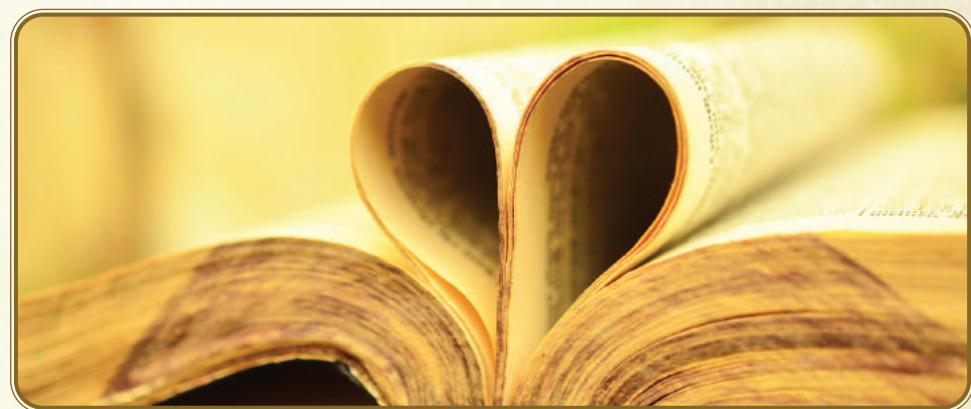
Certains décisionnaires pensent qu'il est permis de toucher ses vêtements et même de s'habiller avant d'avoir fait le nétilot yadaiim du matin. Par contre, il faut se montrer extrêmement rigoureux et ne toucher sous aucun prétexte avant de faire nétilot : ses yeux, ses oreilles, ses narines et sa bouche.

Cependant le saint Zohar et tous les grands kabbalistes se montrent particulièrement stricts sur l'ablution des mains du matin avant la prière de Chaharit. Pour eux, il faut se laver les mains, juste après avoir dit «Modé Ani» et il ne faut pas parcourir une distance de quatre amot (environ 2 mètres) sans avoir retiré l'impureté de la nuit. Il ne faut absolument toucher à aucune chose avant de s'être lavé les mains. Tout celui qui a la crainte du ciel agira ainsi. C'est pour cela que les sages ont prescrit de préparer avant de se coucher une bassine avec un kéli rempli d'eau et recouvert d'un couvercle afin de pouvoir faire nétilot sans attendre au réveil.

(Hélev Arets chap 4- loi 13 page 461)



L'amour d'Israël de Rabbi Akiva



Dans la deuxième Paracha que nous lirons cette semaine, il est rappelé la mitsva fondamentale : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Vayikra 19:18) sur laquelle Rabbi Akiva a dit : «C'est un grand principe dans la Torah», c'est-à-dire que c'est le fondement le plus important sur lequel repose toute la Torah. Dans le traité Avot, au début d'une citation d'un sage il est écrit : «Il avait l'habitude de dire», la plupart des commentateurs explique que l'intention de cette introduction est de décrire comment «Il était», en clair les paroles prononcées par le sage faisaient partie intégrante de sa personne : «il était ce qu'il disait !» Ces paroles-là se reflétaient au plus profond de son âme.

Donc, cette affirmation faite, si Rabbi Akiva dit de cette Mitsva que «C'est une grande règle dans la Torah» cela nous enseigne qu'il était particulièrement pointilleux dans son respect. Apprenons l'amour immense envers le peuple d'Israël qu'avait Rabbi Akiva avec cette histoire rapportée par nos sages (Masshéhet kala rabti 82) : Une fois, alors que Rabbi Akiva était en Itbodéout (une prière méditée en isolement) seul dans le désert en train de réciter des Michnayotes, un homme nu et noir comme du charbon s'est approché de lui en courant avec un grand fagot de bois sur les épaules. En le voyant de la sorte, Rabbi Akiva lui ordonna de s'arrêter. Il lui demanda alors, pourquoi il était dans cet endroit et que faisait-il à courir nu et noir

de la sorte. L'homme répondit à notre saint Maître : «De grâce mon maître ne me retarde pas, je suis un mort, chaque jour les anges de destruction qui sont responsables de moi, m'obligent à aller couper des fagots de bois, les rapporter, faire un bûcher et ensuite à m'immoler dans les flammes. Tout cela pourquoi ? Car pendant toute mon existence, j'ai transgressé l'ensemble des lois de la Torah». Rabbi Akiva lui dit : «Peut-être as-tu entendu de tes supérieurs, s'il y avait un moyen de te sortir de cette calamité ?» Il lui a répondu : «Je les ai entendus dire si ce pauvre bougre avait un fils et qu'il se tenait debout dans une assemblée de dix hommes pour dire le Kaddish, Baréhou été Hachem amévorah, et qu'ensuite le minyan répondre Yéhé chélama rabba mévarah et Barouh Hachem amévorah, immédiatement je serais dispensé de ma punition. Rabbi Akiva l'interrogea sur la ville où il habitait de son vivant, sur son lieu d'habitation, son nom, etc.

Suite à des recherches approfondies, malgré l'animosité des habitants vis-à-vis du défunt et de sa famille, notre saint maître réussit à trouver le fils en question. Après avoir expliqué la situation au jeune homme, Rabbi Akiva se rendit compte qu'il était incircuncis. Après l'avoir circoncis comme le demande la loi juive, Rabbi Akiva s'assit avec lui pour lui enseigner la Torah. Malheureusement le jeune homme ne comprenait absolument rien jusqu'à ce que dans sa grande bonté

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Quand trois personnes ont mangé à table sans prononcer des paroles de Torah, c'est comme s'ils avaient mangé des offrandes apportées à des idoles et qu'ils avaient mangé sur un autel de mort. Par contre, trois qui ont mangé en disant des paroles de Torah, c'est comme s'ils avaient mangé à la table d'Akadoch Barouh Ouh et qu'ils s'étaient attablés sur l'autel des sacrifices de la maison d'Hachem comme il est dit : Voici la table qui est devant Hachem."

Rabbi Chimon Bar Yohai

L'amour d'Israël de Rabbi Akiva - suite

Rabbi Akiva, jeûna quarante jours et pria pour ouvrir son cœur à la Torah. Une voix céleste fut entendue pour lui dire que sa prière avait été agréée. A partir de là, il lui enseigna le Chéma Israël, les actions de grâces après le repas, le Kaddish et Barehou éte Hachem amévorah. Ensuite, il l'emmena à la synagogue où il récita les prières devant un minyan répondant à toutes ses prières. Notre jeune incircis finit par devenir grâce à l'abnégation de Rabbi Akiva un grand érudit en Torah. Cette même nuit le défunt lui apparut vêtu de blanc au milieu du Gan Eden en lui disant qu'à l'instant où son fils avait récité les prières, son châtiment avait pris fin, qu'il fut retiré de l'enfer pour être placé au Gan Eden parmi les Tsadikim.

Une telle action résulte juste d'un amour inconditionnel pour le peuple d'Israël. Un homme normal n'aurait absolument pas pris la peine de s'occuper de cet enfant et encore moins de jeûner quarante jours pour lui insuffler des paroles de Torah! Tout le monde n'est pas Rabbi Akiva. En voyant la compassion dont il fit preuve pour un mort nous pouvons déduire combien était grand son amour pour les vivants ! C'est grâce à cela que lorsque les quatre grands sages Ben Azai, Ben Zoma, Élisha Ben Avouya et Rabbi Akiva sont entrés dans les jardins de la sagesse ésotérique Toraïque de la pensée et ont voulu regarder les secrets profonds au-delà de leurs limites. Ben Azai contempla et mourut immédiatement, Ben Zoma ne put supporter la splendeur de cette vision et devint fou, Élisha Ben Avouya dépassa les limites de ses capacités et est devint hérétique.

Seul notre saint maître Rabbi Akiva est entré, a contemplé et en est sorti indemne malgré le désir profond des anges de service de lui faire du mal. Akadoch Barouh Ouh leur a dit : «Laissez tranquille ce vieux sage, il lui est permis d'utiliser mon Kavod». De plus, vu l'amour qu'il vouait à chaque membre du peuple juif, chacun des membres du peuple d'Israël lui a transmis une étincelle de son âme, c'est pour cela qu'il a pu sortir du jardin de la sagesse ésotérique sain et sauf car il avait en lui la lumière du peuple d'Israël au complet.

De là nous apprenons, que la grandeur d'un homme dans les cieux ne dépend pas de son savoir en Torah mais de son niveau d'amour et de respect qu'il donne à chaque juif. Les trois autres sages étaient des géants en Torah et pourtant ils n'ont pu utiliser le Kavod D'Hachem car il leur manquait la force du peuple d'Israël. Rabbi Akiva seulement en fut capable car il excellait dans l'amour du prochain. Plus l'homme donne de l'amour sans condition



à ses semblables, plus on va lui dévoiler du ciel les secrets de la profondeur d'Akadoch Barouh Ouh et les mystères profonds de notre sainte Torah.

C'était cela le «Fer de lance» de notre maître de mémoire bénie le Baal Chem Tov. Avant lui, il y avait dans le peuple d'Israël deux groupes, d'un côté, les érudits en Torah qui s'adonnaient à l'étude et de l'autre le petit peuple, les ignorants. Les érudits étaient cachés dans la maison d'étude, il ne fallait les déranger sous aucun prétexte et ils n'avaient pas de liens avec les gens du peuple. C'est pour cela que les personnes «simples» avaient l'habitude de finir leur journée à la taverne pour boire et se distraire en laissant l'étude de la Torah loin d'eux.

Il existait une scission immense à tel point que le peuple en venait à dénigrer ouvertement les érudits et que les sages considéraient les «ignorants»

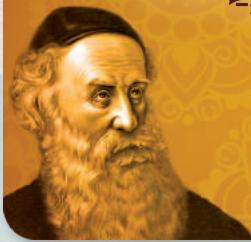
comme des non juifs à part entière. Un schisme qui rappelait l'époque du second temple. Cela a duré jusqu'au moment, où le Baal Chem Tov a fixé de nouvelles règles. Dans sa grande sagesse, il obligea les sages à aller vers le peuple car il n'existe pas de plus grand plaisir pour Hachem Itbarah que d'aimer ses enfants. Il faut donc apprendre que chaque personne composant le peuple juif, a le devoir de purifier son cœur de tout sentiment de haine vis-à-vis de son frère juif afin qu'Akadoch Barouh Ouh accepte de faire pénétrer la présence divine dans son cœur. Une personne faisant partie du peuple d'Israël qui hait un autre juif, c'est comme s'il haïssait le Maître du monde car c'est lui qui l'a créé, comme nous l'avons vu à l'époque du second temple. Bien que les enfants d'Israël fussent des érudits, des grands sages en Torah, des gens connaissant la Alakha, de par leur haine gratuite, le temple fut soumis à la destruction et le peuple à l'exil.

Il faut purifier son cœur de tout sentiment de haine envers les enfants d'Israël

Il est suffisant pour réaliser cette Mitsva extraordinaire de : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même», de la faire par les sentiments, c'est une mitsva du cœur. Malgré tout, ce n'est pas suffisant de se cantonner à nos émotions, il est important de concrétiser cette mitsva par des actions gratuites en n'attendant rien en retour.

Si ton prochain est dans une mauvaise situation fais tout ton possible pour l'aider à s'en sortir, ne pense pas au salaire que la mitsva te procurera, fais cela du plus profond de ton cœur pour que vive en toi au plus profond de ton être ce commandement fondamental extraordinaire du peuple juif : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même».

“בָּיְ קָרְזִיב אַלְיָד דְּבָר מַלְאָד בְּפִיד זְבָרְבָּד לְעִשְׂתָו”



Connaitre la Hassidout



Rapprocher les hommes par l'attribut de bonté

Avec notre patriarche Avraham seulement, les enfants d'Israël concluront la bénédiction, sans mentionner les autres. Rabbi Chimon Chkop de mémoire bénie a expliqué ceci lors d'un rassemblement qui a eu lieu au début du mois d'Eloul. Il demanda à l'assemblée, quelle était la signification de la conclusion de la bénédiction ? Est-ce qu'Avraham Avinou a besoin d'honneur pour que nous lui donnions cette conclusion ? Avraham Avinou incarne l'idée que nous conclurons spécifiquement avec lui dans les jours précédent la venue du Machiah.

Car il est écrit : «Yaakov mon petit-fils est complètement Torah, Itshak mon fils c'est la prière et moi je suis entièrement bonté. Dans les jours avant la venue du Machiah, je ne sais pas s'il y aura beaucoup de Torah, car peu de personnes sont capables de consacrer leur temps à l'étude de la Torah, et même ceux qui ont le temps, ne sont pas forcément capables de comprendre notre sainte Torah. Au sujet de la prière, Barouh Hachem, il y a beaucoup de minyanim (10 personnes de plus de 13 ans), mais tout le monde ne vient pas à la prière, qu'arrivera-t-il à tous ceux qui ne vont pas prier, ne seront-ils pas rachetés au moment de la géoula finale dans le futur ? Par conséquent, il a voulu qu'ils soient rachetés par le mérite de la bonté, qui est l'attribut d'Avraham Avinou.

Il est clair que l'étude de la Torah et la prière sont de la plus haute importance, néanmoins, son travail principal était le Héssed (l'attribut de la bonté). Il a nourri tout le monde, quiconque venait chez lui, il lui dressait la table, que ce soit un juste ou un mécréant, comme il est écrit «Et toutes les âmes qu'ils avaient faites à Haran» (Béréchit 12:5). Son meilleur élève était le fils de Nimrod. Ce dernier était celui qui avait entraîné les gens à

se rebeller contre Akadoch Barouh Ouh, celui qui connaissait son Maître mais qui s'est rebellé contre lui. Avraham Avinou a pris son fils et l'a transformé en un Baal Téchouva, c'est lui « Eliezer de Damas » (Verset 15:2). Il diffusait et faisait boire aux

pas trouvé votre moitié ? Commencez à être une personne décente et vous vous marierez». Il n'était pas nécessaire d'aller voir un marieur ou de payer une commission, Baba Salé vous donnait un morceau de paschtida ou un morceau de poulet et disait : «Mangez ceci et vous trouverez un bon conjoint».

Celui qui ne croyait pas en ses paroles, perdait. Par contre, celui qui croyait en ses paroles, au moment où il passait la porte de sa maison, voyait ensuite ses paroles se réaliser. Quand le tsaddik parle, un ange vient et transporte ses paroles dans les cieux. C'est ainsi que c'était avec Baba Salé, juste avoir la émouna.

Il préparait toujours une table pour les personnes qui venaient le voir, à cette table Baba Salé n'avait pas que des grands tsadikimes assis là, mais plutôt des gens comme dans «la génération de Rabbi Zéra». Il est rapporté dans le Talmud, (Sanhédrin 37a) que Rabbi Zéra rapprochait beaucoup de personnes. Les érudits en Torah n'aimaient pas cela, et venaient à lui avec des plaintes au sujet de sa pratique de rapprocher d'Hachem des gens simples. Pourquoi rapprochez-vous tout le monde ? Avant cela, vérifiez si c'est un érudit en Torah ou pas. Il leur a répondu : «Vous n'avez aucune idée de ce qui est dissimulé dans ces gens !»

Quand Rabbi Zéra mourut, les autres érudits en Torah refusèrent de rapprocher ces personnes. Ils dirent que jusqu'à aujourd'hui que Rabbi Zéra demandait pour nous la miséricorde divine et maintenant que Rabbi Zéra n'est plus, nous devons faire une téchouva complète. Barouh Hachem, l'étincelle divine de Rabbi Zéra entraîna beaucoup de personnes dans le monde à faire une téchouva sincère et complète.



autres les enseignements de son maître. (Yoma 28b). Il a fait de lui un véritable érudit en Torah. Avraham Avinou n'a pas combattu, il a pris les gens et les a transformés en disciples. Sur Eliezer il est écrit dans le Talmud, (Baba Batra 48a) : «Qu'il n'est jamais mort». Dans la Masséhet Déreh Erets il est écrit : «Neuf personnes sont entrés directement au Gan Éden, l'un d'entre eux était Eliezer». Eliezer, comme mentionné précédemment, ne possédait aucun mérite de ses pères, car son père était Nimrod ! C'est là un point fondamental ! Il ne faut dénigrer personne, mais plutôt suivre les voies de Baba Salé de mémoire bénie, qui accueillait cordialement tous ceux qui venaient à lui.

Baba Salé se conduisait avec tout le monde avec simplicité. «De quoi avez-vous besoin, vous n'avez pas d'enfants ? Buvez de cette eau et vous aurez des enfants, l'eau se transformera en graines à l'intérieur de vous, «Vous n'avez pas de moyens de subsistance ? Avec l'aide d'Hachem, vous aurez la parnassa. Seulement, ne volez pas et tout ira pour le bien». «Vous n'avez

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Avant propos du Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	20:48	22:03
Lyon	20:30	21:40
Marseille	20:22	21:29
Nice	20:15	21:23
Miami	19:34	20:30
Montréal	19:43	20:53
Jérusalem	18:39	20:00
Ashdod	19:01	20:02
Netanya	19:00	20:01
Tel Aviv-Jaffa	19:00	20:02

Hiloulotes:

- 03 Iyar: Honi Améaguél
- 04 Iyar: Rabbi Yossef Téoumimé
- 05 Iyar: Rabbi Tsvi Ashkénazi
- 06 Iyar: Rabbi Lévy Bar Guerchome
- 07 Iyar: Rabbi Chlomo Luntschitz
- 08 Iyar: Rabbi Yéchaya Fike
- 09 Iyar: Rabbi Avigdor Kara

NOUVEAU:



Une lettre pour seulement 36 Shékels

Participez en vous connectant au site ou par téléphone

054-943-9394

Chaque participant recevra un magnifique certificat

Associez-vous à nous, c'est un grand mérite !

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Histoire de Tsadikimes

En 1745 naîtra en Pologne Rabbi Itshak Yaakov Horovitch. Ses maîtres en Torah seront le saint Maguid de Mézéritch, et Rabbi Elimélékh de Lizantch, surnommé le «Noam Elimélékh». Rabbi Itshak Yaakov fera partie des grandes figures engagées du mouvement hassidique et sera connu du grand public sous le nom du Hozé de Lublin, qui signifie «prophète» ou «visionnaire» en hébreu, en raison de la grande inspiration divine, qu'il possédait. Le Hozé de Lublin avait entre autre une qualité particulière lorsqu'il priait, il ressentait chaque mot, chaque lettre et son être entier dansait spirituellement en s'élevant à chaque seconde vers les sphères célestes proches du trône de gloire.



On raconte qu'un jour de Roch Achana, jour du jugement pour le peuple d'Israël, la synagogue du Hozé de Lublin était bondée de fidèles. Toutes les personnes présentes attendaient que le Hozé de Lublin sorte de la pièce attenante à la salle de prière, où il était parti se préparer spirituellement pour les sonneries du choffar en ce jour saint. Après s'être préparé et purifié, le Hozé de Lublin sortit pour rejoindre les fidèles afin de commencer la prière de moussaf et faire retentir les sonneries du choffar. Il scruta alors l'assemblée et eut l'air soucieux. Il demanda alors au chamach de la synagogue s'il savait où se trouvait Rabbi David de Léov. En entendant la réponse négative, Rabbi Itshak Yaakov se tourna vers l'assemblée et expliqua qu'il ne pourrait pas commencer les prières solennelles tant que Rabbi David ne serait pas dans la synagogue.

Sans prendre la parole du Rav à la légère, malgré la situation, plusieurs groupes se formèrent pour trouver Rabbi David. Quelque temps plus tard, on finit par le trouver près de la synagogue, dans une écurie. Les palfreniers dans leur précipitation pour écouter les sonneries du choffar, avaient omis de nourrir leurs chevaux. Rabbi David avait pris sur lui de les nourrir avant de se rendre à la synagogue pour ne pas causer de souffrance aux animaux. Les disciples du Hozé de Lublin étonnés de voir Rabbi David ainsi, lui demandèrent pourquoi il

retardait l'office de la sorte. Rabbi David leur répondit : «La miséricorde d'Hachem Itbarah s'étend sur toutes les créatures, croyez-vous qu'on ne doit faire preuve de bonté qu'avec les êtres humains, je ne me rendrais pas à la synagogue tant que je n'aurais pas fini de nourrir ces pauvres bêtes abandonnées par leur propriétaires. Il est interdit de causer de la souffrance inutile à des animaux et c'est exactement ce qui s'est passé aujourd'hui en les privant de fourrage».

Les fidèles partirent expliquer la situation au Hozé de Lublin, qui au lieu d'être contrarié reçut la nouvelle avec un grand sourire. Quand Rabbi David rejoignit l'office après avoir terminé son dur labeur, Rav Itshak Yaakov le reçut chaleureusement, prit la parole et déclara à toute l'assemblée : «Mes chers fidèles, l'action de Rabbi David pour préparer les sonneries du choffar de Roch Achana, m'a occasionné une extraordinaire satisfaction. Comprenez mes chers amis, que la Cour céleste est descendue afin de contempler et se délecter de la miséricorde qu'a eue Rabbi David envers ces pauvres chevaux affamés. Son attitude vous a paru déplacée vis-à-vis de moi, mais sachez que par cette magnifique action, il a réussi à faire taire tous les accusateurs du peuple d'Israël et a réussi à annuler tous les décrets qu'Hachem avait décidé d'envoyer au peuple juif.

La sollicitude dont il a fait preuve envers les animaux a ébranlé les cieux, encore plus que toutes les kavanotes de tous les plus grands rabbanim de notre génération. Pour conclure mes chers fidèles, apprenez que lorsque n'importe quel homme fait preuve de bonté et de compassion dans ce monde ci, il provoque dans les sphères célestes une abondance de bontés, de bienfaits et de miséricorde sur le peuple d'Israël».

Le 15 juillet 1815, Rabbi Itshak Yaakov Horovitch rendit son âme pure au maître du monde. Accompagné d'une foule nombreuse, ainsi que de tous ses fidèles hassidimes, il fut inhumé dans le cimetière de Lublin.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

Isr: 054-943-9394 • Fr: 01-77-47-29-83

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

[Un moment de lumière](#)